68e ANNEE. — N° 68. VENDREDI 8 JUIN 1928.

20 c.

Journal du Lot

20 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 50
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après le Congrès socialiste de Toulouse. — L'élection du Président de la Chambre. — Le gouvernement italien et la perte de l' « Italia ».

Le Congrès socialiste de Toulouse s'est achevé, comme on l'a vu, sur ce qu'on appelle une motion d'unanimité.

Cela est tout à fait conforme à la tradition pour laquelle les socialistes professent un respect un peu bien « conservateur » et qui est elle-même aussi peu conforme que possible à la réalité.

Il serait attentatoire, paraît-il, à la majesté du dogme marxiste ; il serait sacrilège qu'un Congrès socialiste ne réalisât pas l'unité. La diversité, c'est la marque de l'erreur. Elle est inadmissible dans un parti qui prétend être seul détenteur de l'unique vérité.

C'est pourquoi, si l'on est bien obligé — parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement — de tolérer l'expression des opinions contradictoires au cours des débats, il est d'avance entendu qu'on n'en tiendra pas compte dans la rédaction de la motion finale par quoi le Congrès se pose devant l'opinion publique.

— Pourtant, direz-vous, ces divergences sont connues. Elles s'affirment sans retenue dans des manifestations retentissantes. Tout le monde sait bien que M. Paul-Boncour et M. Bracke, pour n'en citer que deux, sont en opposition flagrante de pensée quant au rôle que le socialisme doit jouer dans la société moderne. Ils peuvent s'accorder sur l'avenir, car il est toujours facile de s'entendre sur ce que d'autres feront dans quelques décades. Mais pour le temps présent, ils sont dans un état d'antagonisme qui va au fond des choses. A quoi bon feindre d'ignorer ce qui est de notoriété publique ? Est-ce en affirmant une fausseté qu'on se fait prendre pour le parti de la vérité ?...

— Les dirigeants socialistes croient ainsi donner de la force et de l'autorité à leur parti. Ils dissimulent sous un accord de mots un désaccord de fait. Ils réalisent ce qu'on pourrait appeler une « mésentente cordiale ».

Mais cette façade fragile ne peut tenir que si on n'y touche pas. Du jour où il faudrait passer à une expérience d'action le vernis d'unité craquerait de toutes parts et nous verrions que, comme toutes choses humaines, le socialisme est divisé, hésitant et tâtonnant.

On comprend, quand on pense à cela, pourquoi les chefs socialistes redoutent si fort l'expérience du pouvoir. Ils craignent que le prestige du socialisme s'effondre dès qu'on le verrait aux prises avec la réalité et contraint aux concessions inévitables que la pratique du Gouvernement imposerait à leur doctrine. Alors, ils apparaîtraient aussi faillibles que les autres tandis que jusqu'ici, n'ayant rien fait, ils ne se sont pas trompés.

Mais qu'ils y prennent garde ! Cette tactique d'abstention et de pure critique offre aussi ses dangers. En fin de compte, elle ne donne pleine satisfaction qu'à la clientèle des négateurs et des violents. Un jour ou l'autre, le socialisme sera bien obligé de choisir entre deux clientèles. Il ne pourra pas toujours concilier les inconciliables et, ce jour-là, si ses Congrès votent encore des motions d'unanimité, c'est que tous les partisans d'une politique de réalisation seront partis.

⁂

M. Franklin-Bouillon est décidément un chef ! Seulement, il y a là entre lui et Napoléon cette différence que c'est un chef qui fait battre ses troupes.

Il leur avait adressé une de ces éloquentes proclamations que l'on voudrait bien, après le four, ne pas avoir écrites.

Il présentait sa candidature contre M. Fernand Bouisson à la Présidence de la Chambre comme le symbole même de l'Union Nationale. Il se vantait un peu et dans cette lutte le Marseillais ce n'était pas le natif de la Cannebière.

En vérité, voilà M. Franklin-Bouillon bien avancé. S'il fallait l'en croire, il n'est pas seulement vaincu, mais il a fait vaincre en sa glorieuse personne l'Union Nationale elle-même.

On l'avait pourtant bien prévenu. Et il lui était facile d'éviter à la cause qu'il prétend représenter un échec qui ne la grandira pas. S'il l'avait voulu, l'élection de M. Fernand Bouisson n'aurait eu aucun caractère politique. Elle se serait passée en dehors des partis et des groupes. Le Président de la Chambre, comme le Speaker des Communes, fût monté au fauteuil élu par la presque unanimité des députés et personne n'aurait pu en tirer argument pour ou contre telle ou telle tendance de l'Assemblée.

Mais ce n'est pas par l'esprit politique que brillent les partis modérés et conservateurs. Ils sont infaillibles dans la gaffe. Ils sont les meilleurs alliés de leurs adversaires et l'on peut s'en rapporter à eux pour compromettre et ruiner les causes qu'ils défendent.

M. Poincaré les connaît bien et il les juge à leur valeur. Dès qu'il les a vus prendre en mains sa cause, il s'est dit : gare là-dessous ! Il va me pleuvoir des tuiles sur la tête !

Et il s'est prudemment mis à l'écart. Il n'a plus maintenant qu'à continuer ! S'il pouvait être protégé contre ces « amis », tout irait le mieux du monde !

⁂

Tandis que le monde entier attendait avec angoisse des informations sur le voyage du dirigeable « Italia » et qu'on adressait de toutes parts au gouvernement italien des vœux ardents pour le sauvetage de ces hardis explorateurs de l'air, les autorités de Rome ne manifestaient qu'un orgueil insolent et parfois grossier.

On peut bien le rappeler maintenant qu'il n'est, hélas ! plus possible de garder la moindre illusion sur le sort fatal des aéronautes.

Le gouvernement norvégien avait annoncé toute une série de préparatifs pour rechercher et sauver si possible l'équipage de « l'Italia ». Il lui fut notifié par Rome que les Italiens ne comptaient pas sur les étrangers pour porter secours à leur dirigeable.

Le général Amundsen s'offrit personnellement. Une nouvelle note italienne tint à préciser que l'Italie n'avait jamais demandé le concours du célèbre explorateur.

Cela n'empêcha pas d'ailleurs des vapeurs norvégiens de partir à destination du Spitzberg et de rechercher méthodiquement dans ces parages qu'ils connaissent bien les aéronautes italiens.

Il est malheureusement peu probable que leurs recherches aboutissent. Mais si par hasard ils découvraient et délivraient les naufragés que ferait le gouvernement romain ?...

M. Mussolini serait-il capable de donner l'ordre à ses compatriotes de retourner d'où ils viennent et d'y attendre jusqu'à ce que leur parviennent des secours fascistes... ou la mort ?

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

Le porte-malheur

Il paraît que le diamant Hope, — qui est bleu si mes souvenirs ne me trompent pas, — fiche une cerise terrible à tous ses propriétaires successifs.

Le dernier, qui était le duc de Newcastle, vient de mourir. Ce sont des choses qui arrivent, même quand on ne possède pas de diamant bleu. Mais cet événement aurait été retardé, prétend-on, si le Hope n'avait joué au duc un aussi méchant tour.

Les personnes bien renseignées racontent que depuis Marie-Antoinette, qui en eut l'étrenne, tous ceux qui l'ont approché ont connu les pires ennuis.

Le prince Kanitowski fut assassiné, un diamantaire mourut avec sa femme et ses enfants dans un accident, le sultan Abdul Hamid fut déposé et un Persan qui le posséda — comment peut-on être persan ! — fut torpillé sur un navire français.

Cette publicité autour d'un caillou si plein de maléfices ne va peut-être pas attirer la clientèle le jour où on le mettra en vente.

Evidemment vous n'avez peut-être pas grand'chose à craindre, ni moi non plus. Ce porte-malheur ne tombera pas dans nos coffres et, si nous avons des embêtements, il n'y sera pour rien.

Quel joli sujet de conte symbolique : ce joyau de prix qui entraîne de telles catastrophes ! Imaginez qu'un dernier propriétaire le brise en petits morceaux et que chaque petit brillant garde le lamentable pouvoir du gros diamant : et voici les malheurs qui se multiplient dans le monde.

Informations

La vie parlementaire

A la Chambre

Mardi, la Chambre a procédé à l'élection de son bureau.

Ainsi que nous l'avons fait connaître par le télégramme de notre correspondant parisien, jeudi soir, télégramme qui fut affiché sur les Boulevards, M. Bouisson est élu président de la Chambre, par 327 voix.

M. Franklin-Bouillon a obtenu 242 voix.

Sont élus vice-présidents :

MM. Henri Paté, 344 voix; Léo Bouyssou, 321 voix ; Bouilloux-Lafont, 311 voix.

Il y a ballottage pour un siège.

Sont élus secrétaires: MM. Taton-Vassal, 351 voix ; Boyer, 333 ; Gratien, 314; Marcombes, 311 ; de Lupel, 306 ; Blanchot, 306 ; Tribalet, 302.

Il y a ballottage pour un siège.

Sont élus questeurs : MM. Barthe, 316 voix ; Cazals, 279.

Il y a ballottage pour le 3e questeur.

Au Sénat

En ouvrant la séance, M. Doumer prononce l'éloge funèbre de MM. de St-Quentin et Limouzin-Laplanche, décédés.

Des demandes d'interpellation de MM. Delayaye, Besnard, de Monzie sont ajournées.

Un débat s'engage entre MM. Héry et Poincaré, au sujet de la situation monétaire. M. Poincaré déclare que cette question sera discutée au moment de l'interpellation de M. Soulier.

Sous-secrétariat d'Etat

Le *Journal Officiel* a publié le décret signé par M. Poincaré, président du conseil, nommant M. Alfred Oberkirch, député du Bas-Rhin, sous-secrétaire d'Etat au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales où il secondera M. Loucheur, ministre du travail.

Demandes de poursuites

M. Paul Doumer, président du Sénat, a annoncé qu'il avait reçu une demande en autorisation de poursuites contre un sénateur. Suivant le règlement, cette demande qui vise M. Reynald et l'affaire des titres hongrois, a été renvoyée à l'examen des bureaux.

La situation financière

Une des plus hautes personnalités de la Banque de France a fait la déclaration suivante :

« Etant donné le stock important de devises étrangères dont dispose la Banque de France, un reflux n'est pas à craindre. Notre Institut d'émission tient simplement à affirmer sa résolution de ne point se laisser dominer par la spéculation à la hausse du franc qui, ces jours derniers, prenait des proportions inquiétantes. Il revend plus cher qu'il n'a payé. C'est un avertissement et une leçon.

La hausse de la livre

Un communiqué a démenti les bruits relevés par certains journaux sur un désaccord Moreau-Poincaré. C'est, en effet, d'accord avec le ministre des finances que, pour résister aux velléités de spéculation à l'étranger poussé par les rumeurs de revalorisation à acheter du franc, le gouvernement de la Banque de France a arrêté les achats de devises et maintenu ses limites à 124.10 acheteur et 124.20 vendeur de la livre.

Il ne faut voir là qu'une mesure préparatoire à la solution que M. Poincaré compte donner prochainement, croit-on, au problème monétaire.

Conférence parlementaire

La conférence parlementaire internationale du commerce se tiendra à Versailles, du 19 au 23 juin.

Le nombre des pays ayant adhéré à la conférence et devant être représentés à la 14e assemblée plénière est de quarante-quatre.

Cette session sera l'occasion de l'organisation d'un groupement nouveau : Un conseil interparlementaire officiel des conventions internationales et ratifications.

Des nouvelles de l' « Italia »

L'agence Tass apprend de Mourmansk, que le poste de T. S. F. d'Obdorsk a reçu un radiotélégramme de l' « Italia », signalant l'atterrissage du dirigeable sur la terre François-Joseph.

En Syrie

Les leaders politiques de la Syrie, parmi lesquels on compte plusieurs membres de la nouvelle assemblée législative, se sont réunis à Balbec pour examiner quelle forme de gouvernement conviendrait à la Syrie arabe. La majorité, dit-on, serait favorable à la monarchie et aurait décidé d'inviter le prince Fayçal, fils d'Ibn Séoud, le chef wahabite, à accepter le trône de Damas.

Comme disait une jeune femme élégante : « Pour perdre un collier de perles, faut d'abord en avoir un ! » Combien auraient une vie heureuse. si les soucis, les maladies et les deuils ne pouvaient venir que d'un diamant ! [De l'*Œuvre*]. — D.

Les événements de Chine

A la suite d'intrigues dans lesquelles seraient impliqués les généraux Yen-Hsi-Shan, et Chang-Kaï-Chek, le maréchal sudiste Chi-Hsieh-Yan a pris le commandement des 70.000 nordistes du Petchili et du Chantoung qui ont fait aussitôt sauter le pont du chemin de fer de Yangtsun, empêchant ainsi la retraite des 3e et 4e armées mandchouriennes vers Moukden.

Le transfert des troupes a été possible grâce à la corruption des subordonnés de Sun-Chuan-Fang et de Chang-Tsung-Chang.

Chang-Suen-Lang, fils du maréchal Chang-Tso-Lin, a commencé des négociations pour obtenir le passage des Nordistes.

⁂

Tchang-Tso-Lin serait mort

Suivant une dépêche de Moukden, au « Jiji Shimpo », le maréchal Tchang-Tso-Lin serait décédé. Sa mort serait tenue secrète.

EN PEU DE MOTS...

— Les souverains belges se sont embarqués mardi matin pour le Congo.

— Le courrier postal aérien de l'Amérique du Sud, parti vendredi de Toulouse, à 5 h. 30, est arrivé le samedi à Dakar, à 21 h. 15, après avoir parcouru 4.695 kilomètres en 39 h. 45.

— On annonce la mort de M. Auber, sénateur de la Réunion. Il était âgé de 61 ans.

— L'équipage du dundee Emma-Paul a relevé dans ses filets une tortue géante, mesurant 2 m. 30 de longueur, 1 m. 35 de largeur et pesant environ 350 kilos.

— Un boxeur, Toso Powel, de Liverpool, vient de mourir à la suite d'un match de boxe. Envoyé au tapis au 15e round, il ne reprit jamais connaissance.

NOS ÉCHOS

Les « bonnes blagues ».

Le comédien Alcover aime à jouer de mauvais tours à ses amis, même lorsque ces amis sont des amies.

Certain matin, il téléphona à la fantaisiste Jenny Golder.

— Allo ! Invalides 17-75 ?

— Oui, monsieur, répondit Golder.

— Ici l'inspecteur des Téléphones... Il paraît que votre appareil fonctionne mal. On nous signale que vos correspondants ne vous entendent pas. Voulez-vous faire: Ah ! Ah !

Et Jenny Golder d'obéir docilement :

— Ah ! Ah !

— Faites : Oh ! Oh !

— Oh ! Oh !

— Hi ! Hi !

— Hi ! Hi !

— Bien, éloignez-vous de l'appareil.

— C'est fait.

— Dites-moi une phrase quelconque... par exemple : il pleut à torrent.

— Il pleut à torrent.

— Bon ! Approchez-vous, répétez la phrase.

— Il pleut à torrent.

— Bon ! Alors, prenez un parapluie.

Et Alcover raccrocha, laissant au bout du fil une Jenny Golder à la fois furieuse et déconcertée.

Mais l'histoire n'est pas finie.

Quelques instants plus tard, Alcover demandait la Compagnie des Téléphones.

— Allo !... la Compagnie des Téléphones ?

— Oui, monsieur.

— Je vous téléphone de la part de votre abonnée, Mme Jenny Golderl, Invalides 17-75. Son appareil fonctionne mal, et elle prétend que ses correspondants ne l'entendent pas.

— Bien, monsieur, nous allons aviser.

Un quart d'heure s'était à peine écoulé que la sonnerie du téléphone de Jenny Golder retentit.

— Allo ! Invalides 17-75 ?

— Oui, monsieur.

— Ici l'inspecteur des Téléphones. Faites : Ah ! ah !

— Ah ! vous voulez que je fasse : Ah ! ah ! répondit Jenny Golder à l'inspecteur médusé. Eh bien ! je ne vous dirai qu'une chose... Vous êtes le dernier des ballots... il faut que vous ne sachiez pas quoi faire de votre temps pour embêter les gens de la sorte... Pauvre homme ! Malheureux ! Vieille gourde !...

Et Jenny Golder reçut le lendemain un avis la priant de bien vouloir ne plus insulter les agents de la Compagnie des Téléphones, la menaçant de lui supprimer son abonnement en cas de récidive.

Les moissons.

— Savez-vous quand on fait la moisson ?

— Belle question !

— Mais encore ?

— Eh bien en août, septembre...

— En France, dans l'Europe septentrionale, au Canada, dans la Colombie, oui, mais on la fait au mois d'octobre en Suède, Norvège et dans la Russie du Nord.

On la fait au mois de novembre au Pérou et dans l'Afrique du Sud.

En décembre en Birmanie.

En janvier en Australie, au Chili, dans la République Argentine et la Nouvelle-Zélande.

En février, on moissonne dans l'Inde orientale.

En mars, c'est le tour de l'Egypte et du Cordofan.

En avril, celui de la Syrie, de la Perse, de l'Asie-Mineure et de Cuba.

En juin, les moissonneurs se répandent en Italie, en Grèce, au Portugal, en Espagne et dans les Etats-Unis du Nord.

Et, en juillet, on fait la récolte en Autriche, en Russie moyenne et on la termine aux Etats-Unis.

En somme, on moissonne toute l'année.

Le fléau des rats.

A bord d'un de nos plus grands transatlantiques, un passager pénétrant dans sa cabine, aperçoit un énorme rat et pousse un cri de frayeur d'abord, un cri de fureur ensuite.

— C'est odieux, c'est scandaleux, comme la désinfection a été bien faite ! Je me plaindrai, je...

Mais Nicolas, le maître d'hôtel, bien connu de tous ceux qui ont fait la traversée, Nicolas, natif de Marseille, s'est précipité:

— Vé, c'est Auguste... Ne lui faites pas du mal surtout... Depuis ce matin je le cherche pour lui mettre son collier avé son grelot...

Et, se tournant vers le passager:

— Excusez-moi, Monsieur, c'est Auguste, ce rat, c'est lui qui nous a aidé et qui a bouffé tous les autres...

« Alors, vous pensez si on le ménage, qué ! »

Les mots d'enfant.

Le fils d'un de nos amis, qui a cinq ans, a la désastreuse habitude de se ronger les ongles. On a tout essayé pour l'en corriger, jusqu'à lui affirmer, et à lui faire confirmer par toutes les personnes de la famille, que s'il continuait, il prendrait un ventre comme un tonneau.

Le petit garçon se trouva ces jours-ci en tramway en face d'une dame enceinte. Il la regarda avec une telle isistance que la dame, agacée, finit par lui dire:

— Mon petit ami, est-ce que vous me connaissez, pour me regarder comme cela ?

Alors le petit pointant vers son ventre un index accusateur :

— Je ne vous connais pas, mais... « je sais ce que vous avez fait ».

Droits de succession.

On a coutume en France de se plaindre de l'énormité des droits de succession qui, dans certains cas très rares, atteignent 60 0/0.

Que dire, alors des taux anglais ?

Le président de la Compagnie des wagons-lits, père du train bleu, lord Wooler of Daziel, vient de mourir à Londres, laissant à sa femme un héritage de 272.400.000 francs.

Le total des droits de succession s'élèvera à 108 millions. Il n'aurait pas atteint en France 60 millions de francs !

Le bon plaisir.

Trois livres publiés, coup sur coup, ont remis à l'honneur les Mémoires de la duchesse d'Abrantès. Ces mémoires, s'il ne faut point toujours se fier à leur véracité, sont pleins du moins de portraits piquants, d'anecdotes spirituelles, de mots charmants qui font revivre la cour de Napoléon et ressuscitent l'autorité du maître.

Ainsi n'est-il point plein de signification ce mot d'une dame, Mme Fabre de l'Aude, répondant à l'Empereur qui lui demande quand elle accouchera:

— Quand Votre Majesté voudra.

Choses entendues.

Le curé de la M... a une de ses fidèles dont la tenue est un peu légère. Il l'avise au moment où elle met la main dans le bénitier.

— Si ce n'était que pour tremper vos doigts, Madame, il était inutile de vous déshabiller.

⁂

— Avec quoi mélangerez-vous vos couleurs ?

— Avec de l'esprit !

— Ah ! vous faites des miniatures ?

LE LISEUR.

LES ANNALES QUERCYNOISES

LES ÉLECTIONS SOUS LE 1er EMPIRE

II

Les Collèges électoraux fonctionnèrent pour la première fois en décembre 1803. Dans l'arrondissement de Figeac, le nombre des électeurs ne s'élevait qu'à cent-deux, alors que la loi exigeait un minimum de cent-vingt membres par collège. Le Sous-Préfet demanda des instructions : « Vous savez, expliquait-il, que mon arrondissement n'est pas commode ; je suis prévenu qu'on doit incidenter à ce sujet. Il serait bon de pouvoir fermer la bouche aux chicaneurs. Peut-être attendra-t-on le résultat du vote pour argumenter suivant que quelques ambitions trouveront ou non leur compte. »

L'inquiétude du fonctionnaire se doublait sans doute de l'anxiété du candidat : comme ses collègues de *Montauban* et de *Gourdon*, le Sous-Préfet de Figeac sollicitait l'honneur d'être choisi comme l'un des « deux candidats à désigner pour la liste de présentation au Corps Législatif ». Il obtint d'ailleurs 52 suffrages sur 70 votants, tandis qu'à Gourdon, *Bastit* réunissait l'unanimité des 118 votants.

Les Collèges furent de nouveau convoqués en décembre 1809.

A *Figeac*, le président *Sirieys de Mayrinhac*, un futur membre de la « Chambre introuvable », alors tout dévoué à l'Empereur, rappela aux électeurs la nécessité « que des hommes devant occuper une place importante offrent, à leurs concitoyens, une garantie, par leurs vertus, par leurs opinions, par leur stabilité de famille et de fortune sur le sol qu'ils habitent ».

A *Gourdon*, les opérations de l'Assemblée furent retardées d'un jour, le président *Lachèze-Murel*, de Martel, « n'ayant pu se rendre plus tôt à cause du débordement de la rivière Dordogne ». Dans son discours d'ouverture, cet ancien Constituant qui, six ans plus tard, sera, lui aussi, un « ultra » prononcé, qualifia tour à tour l'Empereur de : « génie extraordinaire », de « phare lumineux », d' « astre brillant apparu au milieu des ténèbres »...

Quant au Collège du département, il semble bien que le plus important de ses travaux consista dans la rédaction et le vote d'une *Adresse* au Gouvernement qu'une délégation de cinq membres devait porter à Paris.

Nous ne savons s'il y eut de vives compétitions pour avoir l'honneur d'être ainsi admis, « vêtu de velours ou de soie, selon la saison », en présence de l'Empereur; seul, le texte d'une humble réclamation nous est parvenu.

Désigné, tout d'abord, le maire de *Fons* ne se vit pas mentionné sur la liste définitive donnée par le *Journal du Lot* ; aussitôt, il s'en plaignit au Préfet. Avait-il été remplacé « à cause de l'état de sa fortune » ? Tout en convenant que cette dernière « avait été altérée » et qu' « une mission gratuite lui serait onéreuse sous le rapport des finances », le brave magistrat déclarait que ses affaires l'appelaient à Paris et qu' « il ne pouvait lui être indifférent de faire partie de la délégation ».

Notre département avait alors quatre députés ; de 1804 à 1810, ce furent Murat, successivement Gouverneur de Paris, Grand duc de Berg et Roi de Naples; *François Bastit*, son compatriote et protégé; *Michel Agar*, de Mercuès, son secrétaire, qu'il fera comte de *Mosbourg* et *Lémozy*, de Prayssac, un oncle du Maréchal Bessières. En 1810, les trois premiers furent remplacés par *Dubruel*, de Prayssac; *Salgues*, de Marcilhac et *Feydel*, de Cahors.

Mais les fonctions législatives étaient alors plus honorifiques que réelles ; préférant agir lui-même par sénatus-consultes et par décrets, Napoléon espaça de plus en plus les sessions du corps législatif et finit même par les supprimer complètement.

N'ayant laissé debout aucune institution politique, tout appui devait lui manquer au jour du désastre.

FIN

L. SAINT-MARTY.

Chronique du Lot

Notre Beau Quercy

DE SAINT-CÉRÉ A CAHORS
PAR FIGEAC

Cette magnifique promenade a révélé aux invités de l'Union Départementale des Syndicats d'Initiative quelques merveilles de notre pays dont ils emportent le souvenir charmé.

C'est en suivant le chemin qui court à flanc de coteau au-dessus de la gorge de l'Alzou que la caravane quitte Rocamadour dont la majesté rayonne sur ces lieux sauvages. Et l'on prend la route de Gramat, à travers le Causse qui apparaît comme un océan aux immenses vagues pétrifiées et où de nombreux moutons disséminés paissent une herbe rude et drue. On traverse Gramat sans s'arrêter, car il est tard, et l'on se dirige vers les Gorges d'Autoire.

Les membres du Syndicat d'Initiative de Saint-Céré ont eu l'aimable pensée d'y venir attendre les visiteurs. Présentations rapides. Puis l'excellent et si dévoué Président du Syndicat de Saint-Céré, M. Faure, « situe » en quelques phrases les lieux où nous sommes. Ses explications d'ordres historique, géologique et touristique intéressent passionnément les auditeurs. Sous sa direction on monte d'abord sur la falaise de Presque aux pieds de laquelle s'étale un immense et splendide panorama qui, par les plaines de la Cère, de la Bave et de la Dordogne, conduit la vue jusqu'aux contreforts de l'Auvergne.

Devant ces paysages qui enchantèrent les rêveries mélancoliques de Pierre Loti, nous entendons de jolis vers, émus et émouvants, où frémit une délicate et pénétrante sensibilité. C'est le délicieux poète de Saint-Céré, M. Capmeil, qui nous a réservé ce régal. On le félicite et on le remercie. Il n'y a qu'un poète qui puisse exprimer le charme de ces lieux où dorment des splendeurs ensevelies depuis des siècles.

Ensuite, M. Faure présente la grotte de Presque dont la féerie produit sur les visiteurs son immanquable et ordinaire effet. Après quelques rafraîchissements devant la Grotte, la caravane reprend la route et l'on file vers le château de Montal, cette fleur de la Renaissance, que M. Armand Viré présente aux touristes groupés autour de lui dans la ravissante Cour d'honneur. Il est parmi les châteaux de la Loire des cadres plus somptueux, plus imposants. Il n'en est pas de plus gracieux et d'où se dégage un charme plus prenant. Nous ne savons pas d'endroit qui, mieux que celui-là, évoque et suggère la vie seigneuriale des siècles passés.

Il faut rendre grâce au goût, au dévouement et à la magnificence de M. Fenaille qui, au prix d'immenses sacrifices et d'incessants efforts, a réussi à reconstituer pièce à pièce cette merveille qu'un propriétaire précédent avait dépecé morceaux par morceaux. Après les avoir retrouvés en Amérique, en Allemagne, à Paris, un peu partout, après les avoir ramenés, rassemblés et remis en place, après en avoir fait cette magnifique restauration, il en a généreusement fait don à l'Etat, la mettant pour toujours à l'abri des Vandales.

⁂

La visite de Saint-Céré

Mais il faut quitter ces lieux. On nous attend à Saint-Céré.

Tout nous rit à notre arrivée. Le soleil déclinant est resté radieux. Sous un ciel pur et léger s'étagent de verdoyants côteaux dont la majesté se tempère de grâce. La charmante cité, sertie dans la verdure, s'est parée de drapeaux et de fleurs. Les habitants s'empressent. La municipalité nous attend à la Mairie où de souriantes jeunes filles nous offrent à pleines coupes la liqueur familiale du pays : le ratafia capiteux, qui réconforte et rafraîchit.

Inspiré par tant de bonne grâce accueillante, M. Orliac dit à la municipalité les sentiments reconnaissants des voyageurs et la séduction que la beauté du pays a exercée sur eux.

A Saint-Céré, messieurs, vous êtes chez vous, répond M. Bastide, l'aimable maire de l'aimable cité. En son nom, je vous salue et je vous remercie. Voyez-la, visitez-la et puisque le pays vous plaît, revenez-y. Vous y trouverez toujours des gens heureux de vous recevoir. — Puis, M. Bastide, en une heureuse et simple improvisation, dit les avantages et les bienfaits du tourisme qui établit des relations, qui rapproche et qui réunit. Par là, il est un agent de paix et de concorde. Car la discorde vient souvent de la méconnaissance et la haine de l'éloignement.

On applaudit et l'on approuve. En effet, pour ne pas aimer Saint-Céré, il faut ne pas le connaître.

Cette cordiale réception prend fin. Il faut répartir les touristes dans leurs hôtels. Opération qui s'accomplit parfaitement grâce au Syndicat d'Initiative de Saint-Céré et à l'actif fourrier de la caravane, M. Boi.

A l'Hôtel du Touring, nous attend un de ces repas comme savaient les préparer et les ordonner les cordons-bleus qui ont fait dans le monde la renommée de la cuisine française et suivant les traditions que l'on s'est transmises dans les familles des hôteliers quercynois. On y dégûste des vins dignes du menu et on y entend de la bonne musique. Car l'Union Musicale de Saint-Céré a bien voulu donner un beau concert que les convives apprécièrent vivement et dont ils applaudirent surtout « les Vieilles Chansons du Quercy ».

Au dessert, M. Faure, président du Syndicat prononce le discours suivant où il fait du pays un éloge mérité.

MESSIEURS,

« J'éprouve un très grand plaisir à vous souhaiter la bienvenue au nom du Syndicat d'Initiative de Saint-Céré et du Haut-Quercy.

« Pourquoi faut-il qu'à ce plaisir se mêle un regret ?

« Le regret de penser que pas plus tôt arrivés parmi nous vous songez au départ !

« Notre pays a été surnommé « La terre des merveilles ».

« M. de Monzie me disait ces jours-ci : « C'est un musée ».

« Ces merveilles il faudrait les visiter une à une ; il faudrait voir

« Nos igues et nos grottes; Nos plaines et nos combes ; Nos montagnes ombragées et nos panoramas ; Nos églises et nos châteaux.

« Hélas, vous n'en verrez que quelques spécimens !

« Le charme de notre région a été célébré tour à tour par les poètes et les prosateurs : Par François Maynard, notre compatriote ; Par Pierre Loti, dans « Le Roman d'un enfant » ; Par Pierre Benoît, dans « Alberte » ; Par Eugène Grangié dans « Le Lot à petites journées » ; Par André Lamandé, par Léon Lafage, en des œuvres magistrales ; Par Louis Gratias dans « La Coquette au soleil » et par d'autres encore.

« M. de Monzie a situé sa demeure au centre de ces beautés.

« M. Pierre Benoît y est venu sur son conseil ; il y revient maintenant chaque année ; il a voulu être et il est citoyen de Saint-Céré. Je vous demande la permission de vous citer encore, entre bien d'autres, une autre conquête de notre pays. M. Louis Guimbaud, le critique d'art bien connu, dont le dernier ouvrage sur Fragonard vient d'être couronné par l'Académie des Beaux-Arts, passait à St-Céré, l'an dernier, en compagnie de Mme Guimbaud, dans la voiture d'un ami atteint de la bougeotte, c'est-à-dire qu'il traversa la ville en coup de vent sans avoir le temps de la visiter en détail. Saint-Céré resplendissait sous un ardent soleil ; l'air était vif et pur, le ciel d'un bleu profond. L'impression de M. Guimbaud fut telle qu'il dit à sa femme : « C'est ici que je prendrai ma retraite et que je vivrai mes derniers jours ».

« Telle est, Messieurs, la vertu merveilleuse de notre terroir.

« Il est de mon devoir de vous signaler un fait digne d'intérêt ; notre ville est abondamment pourvue d'hôtels bien installés : partout règne l'air, la lumière, l'eau, l'électricité. La cuisine qu'ils offrent n'a rien de cette cuisine internationale trop répandue ; c'est la cuisine bourgeoise, la bonne cuisine du pays.

« Tous ces hôtels sont en voie d'agrandissement du fait du développement pris ici par le tourisme. Les progrès réalisés au cours de cette année se comptent par quarante nouvelles chambres installées selon le dernier confort moderne.

« Messieurs, lorsqu'il vous sera possible de prélever sur votre labeur quelques heures de loisir, comme ceux que j'ai nommés plus haut, venez visiter les beautés du Quercy et goûter le calme reposant de notre cité.

« Et vous, Messieurs les Directeurs des Agences de voyages qui pendant longtemps avez dirigé votre clientèle vers les excursions classiques des châteaux de la Loire, vers Chamonix et les Alpes, vers Luchon et les Pyrénées, songez qu'une nouvelle région naît à la vie touristique.

« Envoyez-nous vos caravanes, envoyez des excursionnistes, des séjournants.

« Ils trouveront ici le bon accueil, la bonne table et le bon gîte.

« Ils y trouveront des monuments et des châteaux de tous les âges, des promenades variées comme nos paysages ; des traces visibles des drames géologiques multimillénaires ; par les fortes chaleurs un air toujours tempéré par la brise des sous-bois.

« Ils y trouveront en saison touristique un cénacle de littérateurs et d'artistes qui viennent se retremper dans notre douce nature, les uns pour y puiser des inspirations bucoliques, les autres pour y fixer sur leurs toiles les paysages aux grâces d'églogue.

« MESSIEURS,

« Je porte la santé de M. Orliac, Président de l'Union des Syndicats d'Initiative du département du Lot, l'animateur des journées du Quercy ; de nos hôtes, MM. les Présidents des grandes formations touristiques ; les représentants des grands organes de la presse parisienne et des agences de voyages.

« Je lève mon verre à la bonne continuation de votre randonnée. A l'espoir que vous reviendrez en séjournants pour admirer des merveilles que vous ne manquerez pas de signaler au monde. »

M. Orliac répond en quelques phrases. Puis, M. Capmeil, à la demande générale, nous fait savourer quelques unes de ses délicieuses poésies à la gloire de ce canton frais et riant du vieux Quercy. Enfin, sur les terrasses des cafés de la Place de la République, la soirée s'achève en gais propos tandis que là-haut, dans la pureté d'une nuit lumineuse, les tours crénelées de Saint-Laurent montent leur garde séculaire...

On est dispos, le lendemain matin, pour la visite de la ville qui commence à huit heures, par petits groupes dont chacun a son cicerone disert et érudit. — A dix heures, les trompes des autos nous rassemblent pour le départ. On échange des « au revoir » qui se prolongent. On quitte à regret ces lieux charmants.

Nous partons par une route dont les lacis montent sous les ombrages en suivant les contours arrondis des côteaux et d'où, par échappées soudaines, nous apercevons à travers les vallonnements qui moutonnent sous leurs frondaisons de chênes et de chataîgniers, Saint-Céré la Coquette, mollement étendue dans sa plaine, au soleil...

⁂

La visite de Figeac

C'est vers Figeac, maintenant, que nous filons. Vers Figeac, où nous attend la cordiale gronderie du Président Malrieu, que nous savons d'avance bien méritée et que nous sommes résolus à subir docilement...

— Oui, c'est vrai, Monsieur le Président, vous avez bien raison ! Nous arriverons trop tard et nous ne pourrons pas rendre à la fière et glorieuse beauté de votre ville l'hommage fervent qui lui est dû. Soyez donc sévère, mais soyez juste. Le coupable, ce n'est pas M. Orliac que vous avez accablé et qui s'est laissé condamner sans protester. Ce n'est même pas nous tous, voyageurs attardés et lassés. C'est tout simplement cette charmeuse de Saint-Céré qui nous a trop longtemps retenus! Elle est notre faute, mais elle est notre excuse, aussi ! Et vous le comprenez si bien que vous aurez beau la gronder, je suis sûr que vous ne la condamnerez pas !...

En attendant de recevoir notre semonce, nous traversons Aynac, Rueyres, nous côtoyons le beau parc du château des Turenne. Puis, nous faisons une courte halte pour voir de près l'étonnante église fortifiée de Rudelle, un des très rares spécimens de ces forteresses à prières que le XIII^e^ siècle a laissés dans nos pays. Les photographes de la caravane la fusillent de leurs appareils et l'emportent sous toutes ses faces dans leurs kodaks.

C'est encore une église qui nous retient à Assier, mais si différente !... Celle que Gaillot de Genouilhac, maître de l'artillerie de François 1^er^, y fit bâtir à sa goire autant qu'à celle de Dieu... Avec le tombeau qu'il s'y est réservé, avec les frises extérieures si curieuses et si intéressantes consacrées à rappeler ses hauts faits de guerre, Gaillot de Genouillac a doté son pays d'un monument de commémoration militaire en même temps que de foi religieuse. — Sur la place d'Assier, M. le docteur Lacoste, de Livernon, Président du Syndicat d'Initiative, nous accueille au nom du Touring-Club et nous souhaite la bienvenue.

Puis, par Livernon, nous nous dirigeons à vive allure vers Figeac. Mais il n'y a pas moyen de regagner le temps perdu et nous arrivons avec un retard de plus de deux heures...

⁂

Dès lors, nos bons amis figeacois sont désemparés. Le Syndicat d'Initiative avait préparé un beau programme. Il est en pièces. Il n'en reste que des lambeaux. Les Figeacois en sont navrés et les touristes aussi...

Il n'y aura pas moyen de visiter la ville en détail. Pour réparer du mieux possible cette lacune déplorable, on décide de lui substituer une vue d'ensemble. Et sans s'arrêter, nos autos grimpent la côte du Cingle. C'est une compensation. A mesure que nous montons, l'horizon s'élargit sous nos yeux. De là-haut la vue est vraiment splendide et Figeac apparaît dans cette harmonieuse plaine du Célé avec une grandeur qui fait une puissante impression sur l'esprit des voyageurs.

Mais le déjeûner les attend à l'Hôtel Terminus. Oasis au bord de la route. Table magnifique. Salle fraîche. L'hôtelier a fait merveille. Nous ne parlerons pas en détail du menu délicat, raffiné et si « local » auquel avait collaboré la science culinaire de l'hôtelier et l'érudition gastronomique de M. Malrieu. Ce fut un chef d'œuvre. Signalons pourtant que M. Malrieu avait banni tout autre vin que le « Cahors ». Celui qui fut servi était de 1906. Il fut déclaré merveilleux, M. Armand Viré rappela que le Pape Jean XXII ne buvait que des vins du Lot et il ajouta que ce Cahors de 1906 serait capable de le ressusciter.

M. Orliac fit battre un ban en l'honneur de Madame Bouyssou, notre hôtesse qui ayant été à la peine devait être à l'honneur. M. Malrieu ajouta ses félicitations à celles du Seigneur de la Caravane. Il déclara qu'il laissait « l'Aiguille » où elle était, habitué à vivre isolée depuis des siècles pour aller prendre à « l'Oustal de la Mouneda » le café qui ne pouvait plus attendre. On le suivit. Les autos déboulèrent en plein quartier Orthabadial et déposèrent les voyageurs aux pieds de cette belle maison du XIII^e^ siècle.

M. J. Malrieu souhaita la bienvenue. Ce fut une surprise pour tous de trouver là entre les murs sévères de la vieille demeure, éclairés toutefois et adoucis par la lumière venant à travers les losanges du vitrage, par les huit fenêtres ogivales de la loggia, des tables de bois sur lesquelles fumaient les tasses remplies d'un café exquis. Le sucre était offert dans des moules à fromage en terre rouge dont se servent depuis des siècles les gardiennes de chèvres pour faire le petit caillé. Un des journalistes demanda s'ils ne venaient pas de Glozel? M. Malrieu lui répondit de s'adresser à Mme Cros qui, par hasard, se trouvait près de lui, mais déjà M. Viré intervenait : on touchait un peu à son domaine. La discussion tourna court : Mme Cros nous apprit que c'était des « Fachouires » qu'un marchand du voisinage avait prêtées et qu'on allait lui rendre. On trouva que ce sucre blanc faisait très bien dans cette poterie rougeâtre. L'américain de l'Agence Cook dit qu'il pourrait bien arriver que ce fut bientôt la mode de servir ainsi le café à New-York. Mais s'il prenait du café, cet américain ne prenait pas de liqueurs. Des jeunes filles, de leur sourire le plus gracieux lui présentèrent de la fine champagne, de l'Elexir des Cordeliers, qui n'a pas la réputation de la Chartreuse, mais qui vaudrait la Bénédictine si M. Labry pouvait mettre des millions à sa réclame, de l'Eau de Noix de M. Fons qui vaut celle de Cabanès, les noix de Figeac valant celles de Gourdon ; il refusa tout ; il hésita devant les prunes reine-Claude de M. Laffont. « Mais ce n'est pas une liqueur lui dit M. Malrieu, c'est un fruit. » Il prit une prune par la queue. La queue tint bon, il ne put l'arracher que quand il eut la prune dans la bouche. Mais l'Américain jeta le sirop. « Qual néci », dit la vieille fileuse qui était assise au coin de l'âtre. On lui porta une petite coupe ; elle avala le tout devant l'américain surpris qui croyait que la vieille était en cire commme au Musée Grévin.

Pendant qu'on buvait le café et qu'on sirotait les liqueurs M. Malrieu parlait de vieilles pierres. Il avait préparé un petit topo sur l'hôtel de la Monnaie, mais il laissa vite tomber son étude pour présenter rapidement la physionomie de notre ville. Il est impossible de résumer en un article la causerie du Président des Amis du Vieux Figeac. Laissant de côté tout ce que des Figeacois et des Cadurciens pourraient avoir dit de notre ville, il s'attacha à rappeler les impressions qu'avaient éprouvées des étrangers venus en touristes à Figeac depuis un siècle. Ce fut d'abord les impressions de Charles Nodier, à l'occasion de son séjour à Figeac en 1832 ; ce fut ensuite E. Viala, cet écrivain et cet artiste à la fois qui a écrit et dessiné le livre : *Figeac, ville d'autrefois*. Il faut espérer que dans le Guide en préparation, auquel travaille le Syndicat d'Initiative de Figeac, M. Malrieu, n'oubliera pas (ce serait un crime de sa part) d'insérer les paroles qu'il a prononcées à cette occasion et qui ont fait revivre intensément la vie de la Cité, les mœurs et les coutumes de nos aïeux.

M. Malrieu a eu un mot aimable pour tout le monde, pour M. Orliac d'abord, tout en lui reprochant sa rigueur d'exactitude ; pour M. Grangié, le chroniqueur du *Journal du Lot*, le poète Quercynois, et l'auteur du « Lot à petites journées » ; pour M. A. Viré, le plus aimable des convives et le plus érudit des Quercynois; pour M. Faure, le Président du Syndicat d'Initiative de Saint-Céré, et à cette occasion, M. Malrieu a fait le plus gracieux portrait de cette cité si avenante à tous, aguichante même, mais sachant garder les amants qu'attire son sourire.

Puis ce fut le tour des agences de voyages, les Américains applaudirent comme les autres. Au cours de sa causerie M. Malrieu avait évoqué la mémoire de J. de Bonnefon, mort il y a quelques jours à peine. Il était, de Figeac, le pélerin pieux et assidu. Il aimait ses vieilles pierres, « taillées par les mains des hommes, retaillées et adoucies par le temps, ce collaborateur de toute beauté humaine ». Aux journalistes qui l'écoutaient M. Malrieu dit que si ce fut une malencontreuse aventure pour M. de Bonnefon de mourir, c'en fut aussi une pour lui. C'était, en effet, J. de Bonnefon à qui était réservé l'honneur de recevoir en cet Hôtel de la Moneda ses confrères de la presse parisienne et de la presse étrangère. « C'est lui, a dit M. Malrieu, en terminant, c'est lui qui vous aurait, aujourd'hui, ici, reçus, donnant à cette réception, par l'opulence de sa prose, la finesse de son esprit, l'humour de sa conversation, un éclat dont le souvenir ne se serait pas éteint, et dont aurait tiré très large profit notre tant vieille ville que tant il aimait. »

A trois heures et demie la Caravane s'embarquait de nouveau pour traverser en vitesse le Quercy et arriver à Cahors le soir.

⁂

Le retour de Figeac à Cahors s'effectue par la vallée du Célé.

En l'abordant, nous craignions que nos visiteurs fussent un peu lassés et beaucoup blasés. On les a gavés de belles choses depuis trois jours. On a choisi pour eux, parmi ce que le Lot contient de merveilles, les plus remarquables ! On les a promenés du Cirque de Montvallent aux Gorges d'Autoire. Causses et monuments, plaines basses et hautes vallées, grottes illustres et paysages éclatants ont défilé sous leurs yeux. Il en gardent une vision lumineuse, mais sans doute un peu confuse et peut-être une certaine fatigue à regarder et à recevoir des impressions.

Mais non !

La Vallée du Célé exerce sur eux son charme inévitable et sa vertu de séduction, avec ses aspects si variés qui passent du gracieux au grandiose. Elle est tantôt sauvage avec ses hautes falaises où s'accrochent dans le roc des habitations troglodytiques et des ruines féodales ; tantôt fraîche et souriante, avec ses bosquets verdoyants au travers desquels brille et scintille l'eau pure du Célé.

Nos visiteurs se laissent prendre à cette beauté. Ils voient les défilés de Sauliac, de la Pescalerie. On leur montre l'abbaye des chanoinesses à Espagnac, le Château des Anglais, Saint-Sulpice et les restes de son château, Marcilhac et son abbaye... A Cabrerets, — comme à Figeac, ce matin — nous sommes tellement en retard sur l'horaire, qu'il nous faut renoncer à visiter les grottes fameuses. Et nous filons vers Saint-Cirq-Lapopie. Là, nous procédons à une visite un peu détaillée de ce bourg, accroché à 200 mètres sur la vallée du Lot au sommet d'un pic où se hérisse les ruines d'un donjon. Nous passons dans ses rues étroites, tortueuses et grimpantes, bordées de vieilles maisons coiffées de verdure et nos visiteurs achèvent ainsi leur randonnée sur une vision saisissante...

Enfin, nous voici près de Cahors. Malheureusement, le jour baisse quand nous apparaît l'antique cité dont nous n'apercevons pas nettement la fière silhouette se détachant sur le ciel...

Nous y entrons par la côte des Evêques, à 9 heures et demie du soir, et nous trouvons la ville en fête. — E. L.

⁂

Nous publierons dans notre prochain numéro le récit de la journée de Cahors.

CAHORS

L'affaire de Castelfranc

Au sujet de l'affaire de Castelfranc, que nous avons relatée dans notre dernier numéro, au cours de laquelle M. Pardes a été blessé d'un coup de couteau, la gendarmerie de Luzech a procédé à une enquête.

M. Pardes, interrogé, a déclaré qu'au moment où il rentrait chez lui, il entendit rouler une casserole que sa femme lui avait lancée dans un moment de vivacité.

En arrivant en face de sa femme, à environ deux mètres, il reçut le couteau sur le côté gauche de la poitrine.

« Ma femme, a déclaré M. Pardes, se trouvait, à ce moment-là, assise à côté de la table ; je ne crois pas qu'elle ait voulu m'atteindre et me blesser.

« Ma femme a cru, peut-être, que je rentrais pris de boisson et a voulu me faire peur. Mais bien que lancé sans intention de me blesser, le couteau s'est enfoncé dans ma poitrine par un hasard que je ne peux expliquer.

« Quand j'ai été blessé, j'ai retiré moi-même le couteau, un grand couteau de cuisine, de la plaie. Ma femme m'a soigné immédiatement, a regretté son acte et m'a demandé pardon. »

M. Pardes a refusé de porter plainte et a demandé que l'affaire n'ait pas de suites.

Les « Amis de l'Harmonie »

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Festival de Musique au bénéfice de la Société est définitivement fixé au samedi, 30 juin courant, et aura lieu au Kiosque des Allées Fénelon. En cas de mauvais temps, au Palais des Fêtes.

Pour cette circonstance, « les Amis de l'Harmonie » se sont assuré le concours d'un grand artiste de l'Opéra, basse chantante, de la plus haute valeur, et de M. Jean Nouyrit, violoncelliste des Concerts Pasdeloup ainsi que des élèves de l'Ecole Normale et du Lycée des Filles.

Le programme, qui sera publié sous peu de jours, est du plus grand intérêt artistique, et nous ne doutons pas qu'il donne entière satisfaction à la population de Cahors.

Enseignement primaire

L'examen du certificat d'études primaires en 1928, dans le Lot, aura lieu aux dates ci-après :

Vayrac, mercredi 20 juin, à 7 h. 1/2.
Bretenoux, vendredi 22 juin, à 7 h. et demie.
Gramat, vendredi 22 juin, à 7 h. 1/2.
Livernon, lundi 25 juin, à 7 h. 1/2.
Martel, mardi 26 juin, à 7 h. 1/2.
Lacapelle-Marival, mercredi 27 juin à 7 h. 1/2.
Souillac, mercredi 27 juin, à 7 h. et demie.
Puy-l'Evêque, mercredi 27 juin, à 7 h. 1/2 (garçons).
St-Céré (1re commission), vendredi 29 juin, à 7 h. 1/2.
Salviac, vendredi 29 juin, à 7 h. 1/2.
Limogne, vendredi 29 juin, à 7 h. et demie.
St-Céré (2e commission), samedi 30 juin, à 7 h. 1/2.
Cazals, samedi 30 juin, à 7 h. 1/2.
Lalbenque, samedi 30 juin, à 7 h. et demie.
Labastide-Murat, lundi 2 juillet, à 7 h. 1/2.
Latronquière, lundi 2 juillet, à 7 h. et demie.
Catus, lundi 2 juillet, à 7 h. 1/2.
St-Germain, mardi 3 juillet, à 7 h. et demie.
St-Géry, mardi 3 juillet, à 7 h. 1/2.
Cajarc, mercredi 4 juillet, à 8 heures.
Payrac, mercredi 4 juillet, à 7 h. et demie.
Lauzès, mercredi 4 juillet, à 7 h. et demie.
Puy-l'Evêque (filles), vendredi 6 juillet, à 7 h. 1/2.
Gourdon, vendredi 6 juillet, à 7 h. et demie.
Figeac-Est, vendredi 6 juillet, à 7 h. et demie.
Figeac-Ouest, samedi 7 juillet, à 7 h. 1/2.
Montcuq, samedi 7 juillet, à 7 h. et demie.
Luzech, vendredi 13 juillet, à 7 h. et demie.
Castelnau, vendredi 20 juillet, à 7 h. 1/2.
Cahors (filles), samedi 21 juillet, à 7 heures.
Cahors (garçons), lundi 23 juillet, à 7 heures.

Obsèques

Mardi soir, à 5 heures, une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre de M. Mengeon, vérificateur des tabacs en retraite, décédé à Cahors.

Il y a 3 ans environ que M. Mengeon avait pris sa retraite pour raisons de santé.

Excellent fonctionnaire, très estimé par tous ses collègues, il jouissait de la sympathie de tous ceux qui, à Cahors, le connaissaient.

Sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à la famille si cruellement éprouvée, nos bien sincères condoléances.

A travers une véranda

Le jeune Cancé, ouvrier serrurier, qui fut blessé, ainsi que nous l'avons relaté en tombant au travers d'une véranda, après avoir reçu les soins de M. le docteur Rougier, a été ramené au domicile de ses parents.

Plusieurs semaines de soins seront nécessaires pour remettre le jeune ouvrier en état de reprendre son travail. Mais tout fait espérer que la blessure n'aura pas les conséquences que l'on craignait dès le début.

Nous le souhaitons bien vivement.

Agents militaires

Sont nommés agents militaires : MM. Kilburg, adjudant-chef au 9e d'infanterie, à Montpellier ; Verge, adjudant-chef au 9e, à Béziers ; Malrou, maréchal des logis; Touzan, gendarme ; Sourzat, ex-adjudant de gendarmerie ; Tranié, Mazac, Delpech, Lauzeral, gendarmes à la 17e légion à Montauban ; Labatut, ex-gendarme à la 17e légion, à Toulouse ; Alazard, maréchal des logis à la 17e légion, à Poitiers ; Joucla, gendarme à la 17e légion, à Belfort ; Labat, adjudant à la 17e légion, à Agen ; Mouserie, maréchal des logis à la 17e légion, à Pamiers ; Bonnemaison, maréchal des logis et Garrigues, ex-chef de brigade à la 17e légion, à Paris ; Dasque, ex-chef de brigade, à Issoire ; Barthe, ex-maréchal des logis, à Moulins ; Martin, gendarme à Cahors, à Vendôme.

Nouvelles communications téléphoniques

Des communications téléphoniques peuvent être échangées, sous la réserve qu'elles seront possibles, entre tous les réseaux belges et les villes ci-après: Cahors, Albi, Castres.

Les centraux téléphoniques intéressés : Cahors, Albi, Castres, donneront, le cas échéant tous renseignements utiles concernant l'établissement de ces communications.

Recette buraliste

Sont nommés receveurs buralistes dans le Lot :

MM. Brazat, militaire classé, à Laval-de-Cère ; Vignals, à Grézels ; Fizes, à St-Pierre-Toirac ; Rozières, à Lherm ; Puibasset, à Floressas.

Election d'un Maire

Le Conseil municipal de Cajarc est convoqué pour le dimanche 10 juin à l'effet de procéder à l'élection du maire, en remplacement de M. Mirabel, démissionnaire.

Cour d'assises du Lot

La deuxième session des assises du Lot s'ouvrira à Cahors le lundi 25 juin, sous la présidence de M. Baurès, Conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Malrieu, président à la suite du Tribunal départemental du Lot et de Gombault, juge au même siège.

LISTE DES JURES

Voici la liste des jurés qui seront appelés à siéger au cours de cette session :

MM.
Marty, instituteur en retraite à Pinsac.
Cammas, adjoint au maire à Cahors.
Afard, imprimeur à Gourdon.
Calassou, retraité à Duravel.
Foissac, retraité à Luzech.
Despages, agent-voyer à Vayrac.
Ferrand, propriétaire à St-Maurice.
Fontès, notaire à Limogne.
Pechdo, agriculteur à Laramière.
Laffont, liquoriste à Figeac.
Floirac, maire de Lavercantière.
Filhol Marcel, propriétaire à Cassagnes.
Calasnèves, propriétaire à Camboulit.
Merle, maire de Flaujac-gare.
Simon, propriétaire à Cahus.
Cosse, distillateur à Labastide-Murat.
Delpech, négociant à Lalbenque.
Genillet, huissier à Lacapelle-Marival.
Bayard, propriétaire à Anglars.
Pradié, cultivateur à Beauregard.
Bousquet, économe de l'hospice à Figeac.
Bousquet, retraité à Puy-l'Evêque.
Prat, notaire à Gourdon.
Delport Emile à Montgesty.
Alvêtre, mécanicien à Martel.
Delmas, maire de St-Cirq-Lapopie.
Bastide, maire de Cours.
Barrès, boulanger à Sousceyrac.
Delmas, épicier à Souillac.
Bedou, négociant à Figeac.
Delmas, négociant à Gramat.
Lougaygnes, propriétaire à St-Sozy.
Louradour, propriétaire à St-Denis.
Mabit, limonadier à Martel.
Bertrand, propriétaire à Gigouzac.
Delnaud, boulanger à Creysse.

Jurés supplémentaires

MM.
Labro, receveur municipal à Cahors.
Flaujac, retraité à Cahors.
Girardeau, rentier à Cahors.
Holzer, représentant de commerce à Cahors.

Un rocher écrase une maison

Vers 6 heures, à Cabrerets, un énorme rocher s'est détaché de la montagne et s'est abattu sur la maison située route de Sauliac.

L'immeuble a été littéralement écrasé.

Heureusement, il n'y avait personne dans la maison.

Le propriétaire, un retraité de la police de Paris, était à la pêche et sa femme était allée aux provisions.

Une de leurs parentes, de Cahors, Mme Maligne, venait de quitter la maison pour prendre l'autobus qui devait la ramener à Cahors.

Les dégâts purement matériels sont élevés.

Foire de Juillet

Le 1er juillet étant un dimanche, la foire de Cahors qui devait avoir lieu ce jour-là, se tiendra le samedi 30 juin.

Accident

Nous avons eu le regret de relater l'accident dont a été victime le jeune Cancé, ouvrier serrurier ; or, nous apprenons que son jeune frère, ouvrier chez M. Bessou, serrurier, rue Clément-Marot, s'est blessé, mercredi soir, assez gravement à une main.

Vraiment, c'est trop de malchance pour ces deux braves garçons et pour leurs sympathiques parents dont on ne peut que s'associer à la légitime émotion.

Accidents du travail

M. Dutrieux, tourneur au dépôt des machines de Cahors, tournait un écrou de vis de wagon, lorsque l'écrou sortit des pointes et frappa violemment M. Dutrieux au genou gauche.

Après les accidents

L'état de santé du jeune Paviot, de Souillac, qui fut victime de l'accident d'auto, dimanche, sur la route de Mercuès, est aussi satisfaisant que possible.

Le jeune bébé de M. Espié, victime également de l'accident d'auto sur la route de Toulouse, est toujours dans un état grave.

L'état de M. Sannie, qui a été blessé d'un coup de fusil, est stationnaire.

Accident d'auto

M. Guyon Marius, 29 ans, opticien en gros à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) revenait de Cahors en auto se rendant à Brive.

Arrivé à 300 mètres de Pélacoy, il vit venir une voiture attelée d'un âne; derrière la voiture était attachée une faucheuse.

Cet attelage marchait complètement à sa gauche.

M. Guyon fit résonner le clakson; le conducteur qui était au milieu de la route, se porta à la tête de l'attelage, le fit obliquer à droite, mais pas assez pour laisser le passage libre.

M. Guyon voulut passer à contre-main, il s'engagea sur une banquette couverte de gazon qui était creusée de trous assez profonds. La voiture capota. M. Guyon ne fut pas blessé, mais la voiture a été fortement endommagée.

La gendarmerie de Catus a ouvert une enquête et a établi que le conducteur de la charrette était un propriétaire de Maxou, nommé Delmas, âgé de 75 ans.

Trouvailles

Il a été trouvé un sac à main par M. Galles, demeurant rue de la Préfecture ; un sac à main, contenant des objets de toilette, par M. Roques.

⁂

Il a été trouvé une montre par M. Delfour, employé chez M. Laporte, hôtelier ; un bracelet d'enfant en or par M. Pavillier, quai Cavaignac ; une paire de lunettes noires par Mlle Caratier, avenue du Nord.

Course de taureaux

La course de taureaux donnée dimanche à Cahors, devant une nombreuse assistance, a obtenu le succès le plus flatteur.

Ce fut une véritable surprise pour les milliers de spectateurs qui avaient effectué le déplacement, de constater que l'organisation ne laissa rien à désirer et que les vastes et coquettes arènes édifiées sur la Place Thiers offrent les mêmes garanties de sécurité et de confort que les plus grands cirques des grandes places espagnoles.

Les matadors Pinero et Bocherito, accompagnés de leur brillante cuadrilla, firent leur entrée dans la piste sous une salve d'applaudissements.

Disons tout de suite que l'intérêt de la course ne faiblit pas un seul instant et que tous les toreros se dépensèrent sans compter tout au long de cette corrida.

Les toros firent preuve d'une fougue remarquable et donnèrent tous beaucoup de jeu.

Pinero, au jeu sobre et vaillant, fut constamment sur la brèche. A son actif, une superbe naturelle de la gauche et quelques passes de poitrine forcées qui enthousiasmèrent les connaisseurs; il épingla en outre une magnifique paire de banderilles qui déchaîna une tonitruante ovation.

Bocherito ne voulut pas se laisser éclipser par son compagnon de lidia et, avec la cape notamment, on put admirer un très joli style de torero fin et épuré; une magnifique « rebolera » souleva l'enthousiasme général. Avec les banderilles il fut plutôt malchanceux, malgré la bonne volonté qu'il déploya et ses simulacres furent toujours cloués au bon endroit.

Fabrilo fut un banderillo parfait et Ramitos fut également fort applaudi, ainsi que le vétéran Zurini, qui fut d'une activité inlassable. Dimanche 10 juin, à 4 heures, aura lieu la corrida d'adieu, avec la mise à mort d'un toro.

Ce spectacle inédit à Cahors et risquant de ne plus se répéter de longtemps, amènera aux arènes de la Place Thiers la foule des grands jours.

Location ouverte au Bureau des Journaux, à côté de la Mairie, chez Imbert, Ludo Rollès, Kiosque de la Promenade.

Orage

Après 3 jours de lourde chaleur, l'orage a éclaté mercredi soir à 5 h.

Jusqu'à 6 heures, la pluie s'est abattue avec abondance sur la ville, ce pendant que le tonnerre grondait violemment. La foudre est tombée à deux reprises dans les environs de St-Georges.

Après une courte accalmie, la pluie retomba vers 7 h. 1/2, avec accompagnement de tonnerre.

Elle cessa de tomber vers 8 heures, mais l'orage revint vers 9 h. 1/2 : encore beaucoup de pluie, mais pluie bienfaisante, au moins dans notre région, car il n'y a pas eu de grêle.

Jeudi matin, la température si lourde ces jours derniers s'est légèrement rafraîchie.

Pertes

Il a été perdu un petit sac à main, couleur marron, contenant une petite somme, par Mlle Yvette Bessières ; un bracelet d'enfant en « Fix » avec plaque d'identité et fermoir à ressort par Mme Bessac, rue des Pénitents ; une robe en crêpe de Chine par Mme Hébrard, route de Paris.

Les Sports

Concours départemental de tir

Le Concours départemental de tir à l'arme de guerre a eu lieu à Caillac le 3 juin 1928. Ordre de classement des Sociétés

(Catégorie : A)

1°	La Vaillante de Soturac,	138
2	L'Espérance Morouxoise,	136
3	L'Union Sportive Luzechoise,	107
4	L'Union Sportive Montcuquoise,	98
5	L'Union Sportive Duravelloise,	83
6	Club Athlétique Salviacois,	80
7	Réveil Sportif de Castelnau,	71
8	L'Union Sportive Souillagaise,	58
9	L'Union Sportive Douellaise,	55
10	Soc. de Prép. Mil. de Figeac,	50
11	L'Aviron Cadurcien,	39

(Catégorie : B)

1°	L'Union Sportive Luzechoise,	97
2	Réveil Sportif de Castelnau,	60
3	Stade Prayssacois,	56
4	L'Union Sportive Montcuquoise,	53
5	La Quercynoise,	50
6	L'Union Sportive Souillagaise,	44
7	L'Espérance Morouxoise,	33
8	Avenir Olymp. de Lacap. Marival,	27
9	Soc. de Prép. Mil. de Figeac,	22
10	Club Athlétique Salviacois,	19
11	L'Aviron Cadurcien,	18
12	L'Union Sportive Duravelloise,	15
13	L'Union Sportive Puy-l'Evêquoise,	14
14	La Vaillante de Soturac,	12

La Société l'Union Sportive Luzechoise ayant totalisé le plus grand nombre de points remportera la Coupe du Quercy détenue précédemment par l'Union Sportive Montcuqoise.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*
Téléphone ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Cahors

Lauzès

Romanichels. — Pour une fois, ils n'ont pas été des indésirables. Ils se sont installés en caravane de 17 personnes sur le foirail aux brebis, abrités sous une grande tente. Le personnel homme travaille à la chaudronnerie, et la population ayant apprécié leur savoir-faire, leur a apporté des tas d'ustensiles à réparer. La vue de ce camp de nomades a apporté dans le chef-lieu une note assez pittoresque.

St-Daunès

Démission. — A la suite d'incidents, le secrétaire de la mairie qui exerçait ces fonctions depuis plus de vingt ans, a donné sa démission. M. le maire l'a acceptée.

Naissance. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance survenue samedi dernier, d'un enfant premier-né, chez les époux Birou-Golfié.

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux pour le nouveau-né, Pierre.

St-Pantaléon

Vache en furie. — Mercredi matin, vers les 10 heures, M. Pagès Paul, propriétaire à Foncegrive, était en train, avec l'aide de son domestique, de donner des soins à une vache qui venait de vêler lorsque, tout à coup, cette bête entra en fureur.

Faisant des bonds désordonnés, elle coinça M. Pagès contre la cloison en bois de la loge. Le domestique ne dut son salut qu'en sautant dans la crèche.

Les habitants du village de Larroque, alertés par les cris poussés par Mme Pagès, s'empressèrent de porter secours à M. Pagès et de le retirer de la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait et ils le portèrent sur son lit.

Tout d'abord, on eut l'impression que les coups qu'avait reçus ce dernier lui avaient brisé une jambe.

Mandé par téléphone, M. le docteur Edouard Peindarie s'empressa de se rendre sur les lieux de l'accident et après un minutieux examen de la victime, il constata qu'elle n'avait aucun membre de cassé ; mais, tout simplement, qu'elle avait reçu deux coups de pied à la jambe gauche, l'un près de la paume du genou et l'autre un peu au-dessus.

M. le docteur a conclu que les diverses contusions qu'a reçues M. Pagès occasionneraient un repos absolu de plusieurs jours.

Nous faisons des vœux pour que notre ami soit rétabli dans le plus bref délai et qu'il lui soit permis de reprendre sa besogne habituelle.

Floressas

Syndicat agricole. — Dimanche dernier, 3 juin, un groupe de propriétaires de la commune de Floressas s'est réuni à la mairie, à l'effet de fonder un syndicat agricole.

Les membres du bureau ont été désignés à l'unanimité. Ce sont : Président, M. Léon Roux, ancien conseiller municipal ; vice-présidents, MM. Louis Prady et Ludovic Pagès ; trésorier, M. Abdon Froment ; secrétaire, M. Elie Marès ; membres de la commission: MM. Joseph Caumont, Firmin Bonafous, Henri Vessie, Mme veuve Lætitia Froment.

Ce nouveau syndicat agricole, dont le nombre de membres s'accroîtra de jour en jour, a décidé qu'il joindrait ses commandes d'engrais à celui de Sérignac, commune voisine de Floressas.

Bouziès

Syndicat des fraisiculteurs. — MM. Gustave Faurie et René Loulmet ont été délégués par le Syndicat des fraisiculteurs afin de se rendre compte sur place de l'écoulement des fraises envoyées par les producteurs de la commune. Ces deux agriculteurs, très avisés, auront fait certainement des remarques intéressantes et leur voyage aura été de la plus grande utilité pour le Syndicat.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Taxe du pain. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 1er courant, le prix du kilo de pain a été porté de 2,20 à 2,25 à partir du 6, la farine ayant passé de 240 à 246 fr. les 100 kilos.

En 1927, ce prix de 2,25 a été appliqué du 15 juin au 9 juillet et a été ramené ensuite à 2,15 pour subir ensuite des diminutions jusqu'à 1,95 le 15 nov. Mais à partir de cette date la progression des prix a toujours été ascendante. Il y a lieu de remarquer que pendant la période assez longue du 10 décembre 1927 au 1er avril 1928, il n'y a pas eu de fluctuations et que le prix de 2 fr. s'est maintenu ainsi pendant plus de 3 mois. Enfin la récolte des blés donne de belles promesses et nous pouvons espérer que le point culminant vient d'être atteint et que la descente sera prochaine et rapide.

Chambre d'agriculture. Révision des listes électorales. — Les personnes remplissant les conditions voulues pour être inscrites sur les listes électorales établies en vue des élections à la Chambre d'agriculture sont invitées à se présenter au plus tôt à la mairie pour se faire inscrire ou vérifier leur inscription.

Corn

Anciens combattants. — Les anciens combattants non pensionnés de notre commune se réunirent dimanche, à 15 heures, à la mairie. Après les explications données par deux délégués venus de Cahors et de Figeac, on décida de constituer un groupe local. M. Cavaillac Léopold, receveur-buraliste, fut désigné comme secrétaire, et M. Lapergue Louis, gérant de l'agence postale, comme trésorier. La section de Corn comprend déjà 18 membres, c'est-à-dire la quasi-unanimité des anciens combattants. Bravo pour ce bel élan et bonne chance à la Fédération qui doit s'intéresser à tous ceux qui souffrirent pour la France.

St-Céré

Accident. — M. et Mme Vigouroux, demeurant avenue des Tuileries, cheminaient tranquillement, monté sur leur voiture, le long du chemin qui suit le ruisseau du Narbonnez...

A la suite d'un faux mouvement du cheval la voiture fut précipitée dans le ruisseau par-dessus le cheval.

M. et Mme Vigouroux appelèrent au secours, après maints efforts M. Martin, de Narbonnez, intervenant, ils purent sans trop de mal, être retirés de leur périlleuse situation.

Abattoir. — Pendant le mois de mai écoulé, il a été abattu : 8 bœufs, 3 vaches, 217 veaux, 87 moutons, 7 brebis, 46 agneaux et 57 porcs ; au total, 425 animaux qui ont produit 20.778 kilos de viande nette. Parmi ces animaux, ont été expédiés au dehors: 2 bœufs, 3 vaches, 142 veaux, 85 moutons, et 42 porcs.

Arrondissement de Gourdon

Labastide-Murat

Mariage. — Nous apprenons le mariage de M. Diet, chauffeur d'autos, avec Mlle Eugénie Pons, sage-femme.

Aux nouveaux époux, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Brebis trouvée. — Le soir de la foire d'Espédaillac, il a été trouvé une brebis en mauvais état. La réclamer au restaurant Thuault.

Martel

Une grande manifestation républicaine. — Les républicains du canton de Martel préparent une grande manifestation pour fêter l'éclatant triomphe de M. Malvy, aux élections législatives du 22 avril.

Un banquet démocratique aura lieu à Martel, le 22 juillet.

De nombreuses personnalités politiques ont promis d'assister à cette manifestation de sympathie à l'égard de l'élu du Bloc des Gauches de l'arrondissement de Gourdon.

Conseil de Révision. — Sont inscrits au 2e contingent de la classe 1928 : Henry Bourgès, boulevard de la gare ; René Bousse, rue François-Grandou ; Augustin Chambon, aux Combelles ; Gabriel Charazac, rue Mercière ; Eugène Fromage, au Four-Bas ; Alphonse Jouvent, à Martellou ; Henri Lafon, aux Landes ; J.-B. Pasquier, sans adresse ; Pierre Roche, à Pouchou ; Charles Treilles, rue de Brive ; Jean Védrennes, à Gluges ; J.-B. Meynart, au domicile de son tuteur, M. Boyer, avenue des Cordeliers : Eugène Guillaume, tutrice, Mme Rouchon rue François-Grandou (enregistrement).

Conseil municipal. — Le Conseil se réunira, pour la session budgétaire de mai, du 2 au 15 juin.

Léobard

Un nid de fauvette dans une boîte aux lettres. — L'existence d'un nid de fauvette dans une boîte aux lettres, n'est pas un fait nouveau ; il nous a été permis de le constater au village de Léobard, dans la demeure de l'ancien desservant de la commune.

Les herbes folles ont poussé dans les jardins, autrefois entretenus par le vieux curé qui est mort et n'a pu être remplacé.

Les oiseaux sont désormais bien tranquilles pour y nicher, et c'est ainsi qu'une fauvette élève six oiselets, dans la boîte aux lettres.

Latronquière

Programme des fêtes de la Saint-Jean, 23-24 et 25 juin 1928, sous la présidence d'honneur de M. Roussille, conseiller général et maire de Latronquière, et de M. Tauran, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire.

Samedi 23 juin. — 18 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie ; 19 heures, tour de ville en musique ; 21 heures, retraite aux flambeaux ; feux allégoriques de la Saint-Jean ; grand bal de nuit.

Dimanche, 24 juin. — 6 heures, réveil en musique ; 8 heures, jeux de la poêle ; 9 heures, jeu de la cruche ; 11 heures, défilé de la Société musicale ; 13 h., course aux tonneaux ; 15 h., grande cavalcade, avec concours de voitures fleuries : grand concert donné par la Fanfare municipale ; bal champêtre ; 18 h., départ d'un superbe ballon « Le Quercy » ; 22 heures, brillants feux d'artifice ; bataille de confetti; bal de nuit.

Lundi 25 juin. — 8 h., jeu de la ficelle ; 9 heures, concours de grimaces ; 11 heures, jeu de la crème ; 14 heures, grande course internationale de bicyclettes, 1er prix, 200 fr. ; 2e prix, 100 fr. ; 3e prix, 50 fr. (engagements 3 francs, reçus chez M. Delroux, cycles à Latronquière (Lot) ; 16 heures courses aux ânes ; bal champêtre; attractions diverses; brillants feux d'artifice ; bataille de confetti ; grand bal de nuit.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

Le comité ne répond pas des accidents. — *Le Comité.*

Souillac

Foire de la Saint-Clair. — La foire de la Saint-Clair a eu cette année-ci une très grande importance, les transactions y ont été nombreuses, et les propriétaires ont répondu à l'appel de l'Union des commerçants et industriels de Souillac, à l'occasion de la création du premier marché aux veaux.

Ce nouveau marché continuera de se tenir tous les jours de foire au même emplacement et, un arrêté va être affiché et publié qui fera connaître l'heure d'ouverture.

L'Union des commerçants prépare un nouveau programme de primes pour la foire du 4 juillet.

Veaux. — MM. Magnac, à Peyrillac, 40 fr. ; Cestaret, à Lamothe, 35 fr. ; Louradour, au Castanet, 20 fr, ; Lafaurie, à Laféraudie, 20 fr. ; Lachèze, à Terregaye, 15 fr. ; Renaud, à Peyrillac, 15 fr. ; Chaux, à Carlus, 10 fr. ; Lherbet, à Cuzance, 10 fr. ; Laroque, à Belcastel, 10 fr. ; Lafaurie, à Pommier, 10 fr. ; Maury, à Nadaillac, 5 fr. ; Laborderie, à Lanzac, 5 fr. ; Lavergne, au Pigeon, 5 fr. ; Chassaing, à Ladurantie, 5 fr. ; Sourzat, à Ladurantie, 5 fr. ; Jarzac, à Pouyol, 5 fr.

Bœufs gras. — MM. Nayrac, à Lachapelle, 50 fr. ; Delpeuch, à Bramefond, 40 fr. ; Castagne, à Lachapelle, 30 fr. ; Liebus, à Bourzol, 20 fr. ; Maury, à Cazoulès, 15 fr. ; Gousat, à Cazoulès, 15 fr.

Agneaux. — Cayre, aux Vitolies, 20 fr. ; Vitrac, au Mut, 15 fr. ; Contie, à Nadaillac, 10 fr.

Porcelets. — MM. Gagnebet, à Laborie-de-Couderc, 10 fr. ; Archimbold, à Lacaze, 8 fr. ; Boudy, à Montvalent, 5 fr. ; Androl, à Chanteboule, 5 fr. ; Lagarde, aux Genestes, 5 fr.

Les propriétaires dont les noms figurent sur la liste ci-dessus pourront retirer le montant de leurs primes et leurs diplômes jusqu'au 19 juin inclus (passé ce délai, les primes non réclamées resteront acquises à l'Union).

Ces paiements seront effectués par les soins de M. Charles Bros, Grand Hôtel Moderne, trésorier de l'Union.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Un démenti officiel

Le bruit a couru que M. Herriot aurait fait une assez vive opposition aux mesures envisagées par M. Poincaré pour l'achèvement de la restauration monétaire. On déclare de source autorisée que ce bruit est sans fondement.

Jamais, M. Poincaré n'a rencontré d'objection de la part de M. Herriot, relativement aux solutions du problème financier.

Exploit de bandits en Amérique

De New-York. — A Détroit, des bandits armés de revolvers ont pénétré dans les bureaux du journal « Détroit Reros », malgré l'intervention de policiers avec lesquels ils échangèrent de nombreux coups de revolver. Ils s'emparèrent du contenu de la caisse, soit un million et demi et ils s'enfuirent en automobile. Deux policiers et un employé du journal ont été blessés.

Une mère voulait noyer ses 5 enfants

De Berlin. — Une femme a tenté, hier soir, de jeter ses 5 enfants à l'eau. Elle avait déjà pu en lancer deux dans la Sprée quand des passants intervinrent et les sauvèrent.

VOUS ÊTES IMPARDONNABLE

si vous laissez votre corps s'affaiblir ; vous le livrez ainsi sans défense aux maladies. Faites votre sang plus riche, augmentez votre résistance, en buvant, avant chaque repas, un verre de Quintonine. La Quintonine est un extrait concentré qui, mélangé à 1 litre de vin de table fournit immédiatement le plus puissant et le plus agréable des fortifiants. Toutes Pharmacies, et Pharmacie Orliac, à Cahors : 4 fr. 95.

A VENDRE

POELE GODIN et COFFRE-FORT

Hauteur 1 m. 20 / Largeur 0 m. 70 à l'extérieur

S'adresser au Bureau du Journal

POUR BIEN SE PORTER IL FAUT BIEN DIGÉRER

Une bonne digestion est la condition première d'une bonne nutrition, c'est-à-dire de la santé, puisque c'est elle qui préside directement à l'élaboration du liquide nourricier par excellence : le sang. Les bonnes digestions font le sang rouge, le sang riche ; les mauvaises font le sang pâle.
Si vos digestions sont difficiles, si vous éprouvez des douleurs d'estomac, des crampes ou des tiraillements, mettez-vous au régime du délicieux Phoscao, et en quelques jours les malaises auront disparu et vos digestions redeviendront normales.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que de donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule sans fatiguer l'estomac; il convient à tous les tempéraments et son régime est conseillé par les médecins aux bien-portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiés, aux vieillards, aux nourrices, aux dyspeptiques.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE D'ESSAI

A. DARDANNE & FILS, 12, Rue de la Tour-des-Dames — PARIS (IXe). 45

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Pierre MENGEON, née DELPECH ;
Monsieur et Madame Joseph ALQUIÉ, née MENGEON ;
Monsieur et Madame GRANET, née DELPECH, à St-Germain ;
Monsieur et Madame Paul DELPECH et leurs enfants à Boulogne-sur-Mer;
Les familles RIFLADE, MENGEON, de Nice, DUCASSE, MOTHES, CHAUVET, ROSSIGNOL, ALQUIÉ et tous les autres parents, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Pierre MENGEON
Vérificateur des tabacs en retraite

Avis à la population

Baisse des prix

La Laiterie des domaines de Haute-serre et du Mentier informe le public qu'il trouvera à partir du Lundi 4 Juin dans son dépôt, 8, rue du Lycée à Cahors, du lait absolument pur, garantie naturel, provenant de vaches tuberculinées en pâturage, au prix de UN FRANC le litre.
Prière de s'inscrire immédiatement pour être régulièrement servi. Le lait peut être livrer en bouteilles ou à la mesure.

N'OUBLIEZ PAS

que LES FORCES ELECTRIQUES DU LOT, « FORCE ET LUMIERE DU QUERCY », ont ouvert un magasin de vente à LUZECH où vous trouverez tous les appareils et moteurs électriques que vous pourrez désirer, les mieux sélectionnés et aux prix les plus avantageux : « LAMPES CECO », MOTEURS, APPAREILS DE MENAGE, LUSTRERIE, T. S. F., etc...

A VENDRE

Grands et beaux

TABLEAUX DE SALON

Pour tous renseignements s'adresser *au BUREAU DU JOURNAL*

ACHÈTERAIS TERRAIN

même en friches

hors ville à proximité de route

300 mètres carrés environ

Faire offres au *Bureau du Journal* n° 13.502.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur Jean DULAC,
Distillateur
Demeurant à Cahors,
Passage Lacapelle, n° 3

RENVOI A HUITAINE POUR CONCORDAT

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre,

Le **douze juin prochain**, jour de mardi, à dix heures trente,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice,

Pour reprendre la délibération sur les propositions qui leur seront faites par le liquidé pour obtenir le concordat — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en vertu du renvoi mentionné dans le procès-verbal de l'assemblée du cinq juin mil neuf cent vingt-huit.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

ETUDE
DE
Me René BILLIÈRES
Licencié en droit
AVOUÉ A CAHORS

Jugement d'adoption

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance du Lot, séant à Cahors, le cinq avril mil neuf cent vingt-huit, enregistré, à la requête de M. VERNIS Jean, propriétaire cultivateur et de Madame Sylvanie RUAMPS, mariés, demeurant ensemble au lieu de Pasta, commune de St-Daunès, agissant conjointement et le mari agissant en outre pour assister et autoriser son épouse,

Il a été extrait ce qui suit:

« Le Tribunal... homologue l'acte d'adoption reçu par Me JULHIA, notaire à Montcuq, le vingt-sept février mil neuf cent vingt-sept.

En conséquence, dit qu'il y a lieu à adoption par M. VERNIS Jean, propriétaire cultivateur et dame Sylvanie RUAMPS, sans profession, son épouse, demeurant ensemble au lieu de Pasta, commune de St-Daunès, âgés l'un et l'autre de plus de quarante ans, en faveur d'Isidore-Gabriel-Ernest COMBALBERT, leur neveu, né à Sauveterre (Tarn-et-Garonne) le quatre février mil neuf cent vingt-trois du mariage d'entre M. Jean COMBALBERT, cultivateur et de dame Maria VERNIS, son épouse décédée ; dit que l'adopté adjoindra à son nom propre: COMBALBERT, celui de l'adoptant : VERNIS, et s'appellera désormais COMBALBERT-VERNIS ; dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres de l'état civil de la Commune de Sauveterre (Tarn-et-Garonne) et que mention en sera faite en marge de l'acte de naissance de l'adopté tant sur le registre de la dite commune que sur celui déposé au greffe du Tribunal de Tarn-et-Garonne. Signé : F. GRIMAL, L. MAGNÉ ».

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné,
Cahors, le 7 juin 1928.

R. BILLIÈRE.

Bibliographie

L'OPINION

Journal de la Semaine
Paraissent tous les samedis
9, Rue Saint-Romain, Paris, VIe art
Sommaire du Samedi 2 Juin 1928

Editorial : M. C. — Ce qu'on dit. — Affaires extérieures : Le retour de M. Venizelos : Jacques Chastenet. — Affaires intérieures : Aux premiers actes : Trygée. — Affaires économiques : Nécessité de décisions prochaines : Max Hermant. — Notes et Figures : Aldworth House : A. Chesnier du Chesne. — Les derniers jours d'un dramaturge : E. de Morsier. — Littérature. — Ce qu'on lit. — Mémoires et Documents : Pages à relire : A. de Bersaucourt. — Gastronomie : Quelques mauvais souvenirs : Austin de Croze. — Idées : A propos de renaissance catholique : Jules Sageret. — Chronique scientifique : Les torpilles automobiles : Rémi Ceillier. — Sports : La beauté sportive du tennis: Marcel Berger. — Cinéma : Jacques Antony. — La Bourse.

LES ANNALES

Dans le numéro des *Annales* du 1er juin, M.-G. de Pawlowski reprend la publication de ses Inventions Nouvelles et Dernières Nouveautés qui sont appelées au même grand succès que ses séries précédentes. A signaler particulièrement dans ce numéro, « De la Terre à la Lune », par Ch. Nordmann ; des Souvenirs d'Orange », par J.-L. Vaudoyer ; un très beau portrait littéraire de Roland Dorgelès, par André Billy ; la suite des Souvenirs de Louis de Robert ; celle du « Train-Famine », roman de la misère bolcheviste ; et des articles d'Yvonne Sarcey, Henri Bidou, Paul Souday, Abel Bonnard, Gabriel Reuillard, François Mauriac, Georges Auric, Gérard Bauër, etc. Abondamment illustré, le numéro est en vente partout : 2 fr. 50.

LA NATURE

La Nature commence aujourd'hui une série d'importantes études sur la faune coloniale : sa chasse, sa pêche, son élevage. Après avoir rappelé la réglementation relative à la protection du gibier, elle décrit les mœurs des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames, des bufles, zèbres, girafes, du lion, de la panthère, des singes, des serpents, etc. C'est une revue cynégétique fort bien faite et qu'on sent vécue.

La soudure autogène tend à remplacer le rivetage ; ses applications, comme ses procédés se multiplient. On verra dans ce numéro les dernières réalisations qu'on en a su faire.

Le vent porte-t-il le son ? Certes, mais voici l'explication d'un paradoxe : le son d'un avertisseur d'automobile mieux entendu quand le vent souffle en direction inverse.

M. Forbin continue la description des richesses minières du Canada que lui révéla son dernier voyage. Cette fois, il présente le dernier-né des champs aurifères, le district de Rouyn.

M. le professeur Boutaric met au courant des dernières acquisitions de la chimie physique et montre toute l'importance des applications des mesures de la concentration en ions hydrogène par le pH en chimie, en biologie, en agriculture, pour les eaux, dans l'industrie pour la conservation des grains, la fabrication des conserves, l'examen des bois, etc.

Voici encore une nouvel'e machine pour enfouir les câbles électriques qui fait le travail de 150 hommes. Puis une étude d'ensemble du procédé Claude et Boucherot pour utiliser l'énergie thermique des océans qui prend forme et ouvre les plus vastes perspectives. Après une note sur la distribution géographique du Homard, vient l'exposé des projets de percées des Pyrénées et la première réalisation : la voie transpyrénéenne du Somport.

M. Danjat, à propos d'ouvrages tout récents, discute les lacunes de la géographie comtemporaine. M. le Dr J. Legendre donne d'utiles conseils de saisons pour la lutte contre les moustiques. M. Touchet indique tout ce que les amateurs d'astronomie pourront voir dans le ciel en juillet.

Les dix dernières pages du numéro de *La Nature* sont, comme d'habitude, consacrées aux nouvelles de toutes sortes si utiles et si appréciées des lecteurs : les travaux de l'Académie des Sciences, les livres nouveaux, les inventions pratiques, les recettes et procédés utiles, la correspondance technique avec les lecteurs.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

LA FEMME ET L'ENFANT

Le Journal *La Femme et l'Enfant*, numéro 232, du 1er juin, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs :

Nous travaillons, M. Paul Coquemard. — Berceuse pour l'enfant qui n'existe pas, Amélie Murat. — Le Billet de l'Oncle, Oncle Benjamin. — Carnet de quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Variétés : De quelques tyrans modernes : le café, Irénée Le Doré, etc.

Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Puériculture, l'Education familiale, l'Economie ménagère et domestique, la Mode, etc, Un cours de Coupe et d'Assemblage et l'article « La Corbeille à ouvrage » sont du plus grand intérêt.

La littérature n'a pas été oubliée ; nous y trouvons la critique et des extraits de livres nouveaux. La Médecine, l'Education physique y sont également traitées.

Le Feuilleton *La Vallée Bleue*, est l'œuvre de l'excellent écrivain Jacques des Gachons.

Administration : 29, Rue de Tournon, Paris (VIe).
Abonnements : 30 fr. par an.
Spécimen contre 0,60 en timbres-poste.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DU LOT
MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
Secrétariat Général des P. T. T.

POSTE OMNIBUS RURALE

SERVICE POSTAL — TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE COLIS POSTAUX DE MESSAGERIES (G. V. et P. V.) ET DE COMMISSIONS DE TOUTE NATURE

Horaires du Circuit de SOUILLAC

A PARTIR DU 1er MARS 1928

LOCALITÉS		Horaires Matin	Horaires Soir
SOUILLAC-GARE		6h. 10	16h. 50
SOUILLAC BUREAU DE POSTE	arrivée.	6 15	16 55
	départ.	7 15	17 5
PONT-DE-LANZAC		7 20	17 10
LANZAC		7 25	17 15
PONT-DE-LANZAC		7 30	17 20
TERREGAYE		7 40	17 30
PINSAC		7 45	17 35
MAYRAGUET		7 55	17 45
BELCASTEL		8 »	17 50
LACAVE		8 10	18 »
BOUGAYROU		8 15	18 5
MEYRONNE		8 25	18 15
ST-SOZY		8 30	18 20
LE PIGEON		8 45	18 35
SOUILLAC BUREAU DE POSTE	arrivée.	9 »	18 50
	départ.	9 5	18 55
SOUILLAC-GARE		9 10	19 »

TARIF DES COLIS POSTAUX

FRANCE CONTINENTALE

TAXES D'AFFRANCHISSEMENT

(droit de timbre compris)

		3 kg.	5 kg.	10 kg.	15 kg.	20 kg.
En Gare	jusqu'à 400 km.	4.30	5.70	9 »	12.05	15.35
	de 401 à 700 km.				13 »	16.30
	au delà de 700 km.				13.95	17 »
A domicile, en plus		1.45	1.45	1.45	2.15	2.35

TAXES ACCESSOIRES

(à ajouter au montant des taxes d'affranchissement indiquées ci-dessus)

Apport à la gare	1.45	1 45	1.45	2.15	2.35
ou tarif des commissions	0.60	1 »	1 50	2.25	2.25

La taxe d'apport à la gare est perçue sur les expéditeurs des colis postaux à distribuer à domicile ou poste restante, chez les correspondants postaux, dans le secteur de la poste omnibus rurale.

Le tarif des commissions est appliqué :

1° Aux colis postaux à expédier, originaires des communes comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale ;

2° Aux colis postaux livrables en gare et retirés, transportés et livrés par la poste omnibus rurale aux destinataires, à la demande de ces derniers.

TARIF DES VOYAGEURS

LOCALITÉS D'ORIGINE	SOUILLAC BUREAU	PONT-DE-LANZAC	LANZAC	PONT-DE-LANZAC	TERREGAYE	PINSAC	MAYRAGUET	BELCASTEL	LACAVE	BOUGAYROU	MEYRONNE	SAINT-SOZY	LE PIGEON	SOUILLAC BUREAU	SOUILLAC GARE
	LOCALITÉS DE DESTINATION														
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
SOUILLAC-GARE	1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 40	3 30	3 80	4 50	5 10	4 20	3 90	2 40	11 10	11 40
SOUILLAC-BUREAU		1 50	1 50	1 50	1 50	2 10	2 70	3 »	3 90	4 50	3 90	3 60	2 10	10 50	11 10
PONT-DE-LANZAC			1 50	»	1 50	1 50	2 40	2 70	3 60	4 20	4 50	4 20	2 70	1 50	1 50
LANZAC				1 50	1 50	2 10	2 70	3 »	3 90	4 50	4 80	4 50	3 »	1 50	1 50
PONT-DE-LANZAC					1 50	1 50	2 40	2 70	3 60	4 20	4 50	4 20	2 70	1 50	1 50
TERREGAYE						1 50	1 50	1 80	2 40	3 30	3 30	3 »	3 »	1 50	2 10
PINSAC							1 50	1 50	2 10	2 70	3 »	2 40	2 40	2 10	2 40
MAYRAGUET								1 50	1 50	2 10	3 »	3 30	3 »	2 70	3 30
BELCASTEL									1 50	1 50	2 70	3 »	3 60	3 »	3 60
LACAVE										1 50	1 80	2 40	3 60	3 90	4 50
BOUGAYROU											1 50	1 80	3 »	4 50	5 10
MEYRONNE												1 50	1 80	3 90	4 20
SAINT-SOZY													1 50	3 60	3 90
LE PIGEON														2 10	2 40
SOUILLAC-BUREAU															1 50

TARIF des Commissions et des Messageries

0 à 3 kilogs	0 fr. 60	
3 à 5 kilogs	1 fr. »	
5 à 10 kilogs	1 fr. 50	
10 à 25 kilogs	2 fr. 25	
25 à 50 kilogs	3 fr. 50	
Bicyclettes accompagnées	1 fr. ;	en messagerie, suivant poids
Voitures d'enfants accompagnées	1 fr. ;	— —

NOTA

Les colis accompagnés d'un poids inférieur à 10 kgs ne sont passibles d'aucune taxe s'ils peuvent être tenus sur les genoux par le voyageur. Les colis encombrants, accompagnés, même d'un poids inférieur à 10 kgs, sont passibles de la taxe normale.

En cas de perte d'un colis, le montant du remboursement ne pourra dépasser VINGT fois le montant de la taxe perçue pour le transport, c'est-à-dire 12 francs pour les colis taxés 0 fr. 60 et 70 francs pour les colis taxés 3 fr. 50 avec l'échelle intermédiaire.

SERVICE POSTAL

Au chef-lieu de chaque commune comprise dans le circuit, un correspondant postal se tiendra à la disposition du public une heure avant le passage de la voiture postale, matin et soir, pour effectuer directement les opérations suivantes :

1° vente des figurines postales d'usage courant, des timbres-retraite et des timbres de quittance ;

2° réception au guichet des lettres et des objets soumis à la formalité de la recommandation ;

3° vente des enveloppes de valeurs à recouvrer affranchies ;

4° réception au guichet des envois de valeurs à recouvrer et des envois contre remboursement (régime intérieur) ;

5° émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques jusqu'à 500 francs ;

6° paiement jusqu'à 500 francs des mandats ordinaires ;

En plus de ces opérations, le correspondant postal servira d'intermédiaire entre le public et le bureau de Souillac pour effectuer :

1° l'expédition et la distribution des correspondances ;

2° l'émission des mandats-cartes, mandats-lettres et mandats-chèques supérieurs à 500 francs ;

3° le paiement des mandats ordinaires supérieurs à 500 fr. et, sans limitation de somme, des mandats-cartes, des mandats-lettres et des mandats-chèques ;

4° le recouvrement des effets de commerce et la perception du montant des envois contre remboursement ;

5° les versements et les remboursements de la Caisse Nationale d'Epargne ainsi que les règlements et les remplacements des livrets ;

6° l'expédition des télégrammes pour la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour les opérations postales effectuées à titre d'intermédiaire, le correspondant postal percevra sur les déposants :

a) émission de mandats supérieurs à 500 fr.	0 fr. 10 par opération de moins de 10 fr. et 0 fr. 20 par opération de plus de 10 fr.
b) paiement de mandats supérieurs à 500 fr.	
c) versements et remboursements à la C. N. E.	
d) Règlement et remplacement des livrets	0 fr. 10 par livret.
e) Expédition des télégrammes	0 fr. 20 par télégramme.

COMMISSIONS

La poste omnibus rurale assurera entre deux points quelconques de son parcours les commissions de toute nature qui lui seront confiées par le public. C'est dire que la nature des commissions admises n'est pas réglementée et que l'Administration est uniquement guidée par le souci d'établir une liaison étroite entre les agglomérations rurales et la ville de Souillac et par cela même de rendre service aux usagers dans toute la mesure du possible.

A titre d'exemple, la poste omnibus rurale se chargera des commandes à faire chez n'importe quel commerçant qui lui sera nommément désigné (boulanger, boucher, épicier, mercier, etc., etc.), des ordonnances à faire exécuter chez les pharmaciens, etc., etc.

Dans le même ordre d'idées, les habitants des localités comprises dans le circuit de la poste omnibus rurale pourront recevoir et expédier des colis postaux et des colis de messagerie (G. V. et P. V.).

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 14

LE LOUP-GAROU

PAR

Alfred MACHARD

CHAPITRE VI

RIEN... PLUS RIEN !

Vincent, en hâte, referme la porte derrière lui. Il règne une si opaque obscurité dans cet antre empuanti que l'homme traqué demeure immobile et n'ose plus avancer par crainte de heurter un meuble.

Une voix de nez, traînarde, aux inflexions germaniques, semble sourdre, tout à coup, de lointaines profondeurs.

— Quègue fous voudre ?

— Des habits, répond Vincent.

— Attends... je fais donne de la lumière.

Une chandelle fumeuse sort du plancher, s'élève au bout d'un bras dressé, puis voici surgir un vieux chapeau à claque qui couvre un crâne chenu de vieil homme, puis une barbe blanchâtre, sale, en éventail, puis un vaste col en simili-astrakan pelé, puis une longue pelisse noire qui n'en finit plus.

La lueur frissonnante de la chandelle réveille en sursaut une grosse mouche verte qui se met à dévider en zig-zag l'invisible écheveau de son vol noir et s'en va crépiter, en rebondissant, sur les vitres de la devanture.

Une friperie se dégage de la nuit avec ses tas de pantalons, ses monceaux de gilets et de vestes qui sentent la lessive crasseuse et le désinfectant. Du plafond bas pendent, suspendus à des fils de fer, des corsages, des jupes, d'antiques peignoirs en pilou, tout cela rapiécé, chiffonné, décoloré. Il y a aussi un alignement de peaux de lapins qui achèvent là de sécher et que des théories de mites environnent d'un vol lourd et poudreux.

— Alors, c'est des habits que vous voudre ? questionne le vieillard qui a retiré le haut de forme et découvert un crâne chauve, coiffé d'une calotte de velours verdâtre.

— Oui, pour mon gosse et pour moi, explique Vincent... Moi, ça serait un cache-poussière et un chapeau de paille... Pour mon gosse, de bons souliers... Vous avez ça ?

— J'ai !... sûr ! Tu peux regarde... Jotzekal avoir tout !... Tu vas essaye le pardessus... Essaye voir !... Gût ! Et le chapeau ?... Oh ! comme s'il être fait pour toi... gût !... Je vais donne les souliers au pitit... Mein gott il va aussi comme s'ils être pour lui, les souliers !... Tu vas, garde le tout, hé ?

— Oui.

— Je fais le paquet, hé ?

— Oui.

— Avec ficelle ?

— Oui...

Durant que le vieil homme essayait à Boubou une paire de galoches à clous, Vincent réfléchissait... Il ne répondait aux interrogations du fripier qu'évasivement, tête basse, l'esprit ailleurs. Soudain il redresse le front.

— Non... attendez ! ajoute-t-il, ne faites pas le paquet... Mon gosse va garder les souliers à ses pieds et moi je vais mettre le pardessus... et aussi le chapeau... Et puis, dites, je vais vous expliquer !... J'ai encore un autre enfant à la maison... c'est une fille... elle a un an de plus que le petit mais elle est à peu près de même taille... alors... je voudrais pour elle un gentil costume pour sortir le dimanche...

— J'ai ça, dit Jotzekal, tu peux envoye la pitite.

— Elle est malade et couchée pour le moment, reprend Vincent... Mais, j'y pense, il y a un moyen... Mon gosse va essayer les habits de sa sœur... Comme ça, pas besoin de revenir ici j'habite loin, vous savez, à l'autre bout de Paris... aux Batignolles... Ma femme n'a guère le temps de faire une si longue trotte !

Boubou ouvre des yeux immenses. Comme il croit, aveuglément, tout ce que dit le père, il se demande, saisi :

« Et où qu'elle est, ma sœur ? »

Le fripier, du fond d'un placard, exhume une petite robe de percale à carreaux blancs et bleus, ornée de boutons verts. C'est une pauvre chose minable, rococo, étriquée, dont les manches « gigot », très froncées à l'épaule, avouent l'ancienneté.

— Non, pas ça ! marmonne Vincent, ça se remarquerait trop !

— J'ai rien autre, rétorque le marchand, ça est beau pourtant, bon teint, et solide... Hou, solide !

Il retourne au placard.

— Ah ! si... gût !... j'ai autre... mais c'est deuil... veux-tu tout de même ?

— Faites voir !

Boubou essaie cette robe en cheviote élimée mais de forme plus récente. C'est un vêtement de grand deuil à col et ceinture de crêpe. Les manches sont peut-ère un peu larges, la jupe trop longue, mais tel qu'il est, cet habit vêt Boubou d'assez discrète façon.

Entre ses doigts crochus, Jotzekal roule sa barbe joyeusement et s'extasie :

— Une demoiselle ça est, tu peux dire !... Et belle ! Ah ! mein gott !

— Auriez-vous un chapeau ? demande Vincent dont le visage exprime alors une satisfaction intense.

— Chapeau... non... mais j'ai pitit fichu... Je vais te montre.

Le fichu enveloppe si bien la tête de Boubou, cachant ses cheveux courts, que, ma foi, avec sa frimousse délicate et ses yeux câlins, le gamin a l'air aussitôt d'être métamorphosé en fille.

— On va bien rire, dit Vincent, il va rester habillé !... Je vais l'emmener comme ça, à la maison... Je dirai à sa mère et à sa sœur : « J'ai vendu mon fils... je vous ramène à sa place une jeune personne qui vous aidera au moins à faire le ménage et la cuisine... Ha ! ah ! ah !...

— Ho !... ho !... ho !... glousse le vieillard.

— Hi !... hi !... hi !... rit très fort Boubou.

Quand cette unanime gaîté s'apaise, Vincent s'enquiert :

— Et maintenant, combien que je vous dois ?

— Je vais compte, dit le vieillard.

Il prend une ardoise, un morceau de craie, pose des chiffres.

Pendant ce temps, Vincent examine Boubou. Il a l'air très satisfait. Il marmonne : « Une fille... une vraie fille !... » Puis, penché, il regarde l'effet de son pardessus : « ça me change, ajouta-t-il... ça va... ça va comme ça ! »

— Ça faire trente et huit francs, annonce le vieillard, c'être pour rien, du bon étoffe... et tout, quoi !... Pour rien !... Ach, je perds !

— Mais je ne marchande point coupe Vincent.

Et des deux mains, il cherche, dans ses poches, son porte-monnaie.

Une grande pâleur couvre soudain son visage. Et il demeure immobile, les yeux clos, bras ballants, comme frappé de stupeur.

...Seul, son menton s'est mis à trembler nerveusement.

Il se souvient à présent !... Dans sa hâte à fuir la maison cernée, il a oublié au fond des poches de son habit de noces un gros portefeuille contenant deux mille francs en billets, et son porte-monnaie où il y a, en pièces d'or et d'argent, un peu plus d'une centaine de francs,

Une rosée de sueur, brusquement, lui couronne le front, Sans un sou !...

Au début d'une terrible partie de cache-cache dont l'enjeu est sa liberté, voici qu'il se trouve privé de son arme la plus nécessaire : l'argent. Que peut-il faire désormais, sans aide, sans appui, sans ressources et flanqué d'un enfant ? Lui qui avait décidé de prendre, sans plus tarder, un train de nuit et de tenter ainsi d'atteindre l'étranger. Il est perdu, inexorablement perdu !

Déjà, voici qu'il lui faut rendre, faute de ne pouvoir en payer le prix, les vêtements qui allaient protéger sa fuite en les déguisant si bien, son fils et lui.

Et pourtant, comme ils lui sont nécessaires ces habits ! L'homme traqué sans doute : les policiers de Reuilly ont dû, à leur tour, donner son signalement : « Le fuyard est vêtu d'un complet bleu-marine usagé. Il a autour du cou un foulard de couleur rougeâtre. Une casquette plate le coiffe. Il est accompagné d'un petit garçon de six à sept ans, habillé d'un costume marin. L'enfant ne porte pas de souliers. »

(*A suivre*)